8e ANNÉE — T. 16

N° 357 — 27 NOVEMBRE 1926

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



Adveniat Regnum Tuum

PARAIT LE SAMEDI (46 fascicules par an; tables semestrielles)

PRIX DU NUMÉRO : 0 FR. 75

ABONNEMENTS : six mois, 16 fr.; un an, 30 fr. Etranger, variables selon les pays.

BUREAUX : 5, RUE BAYARD, PARIS-VIIIe

(Chèques postaux : Maison de la Bonne Presse, Paris, Cie N° 1668.)

Les Questions Actuelles

Chronique de la Presse

L'Action Catholique

Rev. d'Organisation et de Défense Religieuse

Sommaire analytique

Quand on aime le Pape, on ne dit pas qu'il n'a pas parlé assez clairement, comme s'il était obligé de redire à l'oreille de chacun la volonté qu'il a tant de fois clairement exprimée, non seulement de vive voix, mais par des lettres et d'autres documents publics; on ne met pas en doute ses ordres, sous le prétexte, familier à ceux qui ne veulent pas obéir, que ce n'est pas le Pape qui commande, mais son entourage; on ne limite pas le terrain sur lequel il peut et doit exercer son autorité; on ne préfère pas à l'autorité du Pape celle d'autres personnes, si doctes soient-elles, qui ne pensent pas comme le Pape; car ces personnes, si doctes soient-elles, ne sont pas saintes, parce que ce qui est saint ne peut pas être d'un autre avis que le Pape.

PIE X.

[*Allocution aux membres de l'Union Apostolique,* 18 nov. 1912.]

« LES QUESTIONS ACTUELLES » et « CHRONIQUE DE LA PRESSE »

FRANCE ET SAINT-SIÈGE

Réception du nonce du Saint-Siège apostolique à Paris

Dans sa Partie officielle et sous le titre précédent, le Journal Officiel *(17. 11. 26) écrit :*

Le président de la République a reçu hier [16. 11. 26, à 15 h. 30], en audience officielle, S. Exc. Mgr Maglione, archevêque de Césarée en Palestine, qui lui a remis les lettres du Souverain Pontife l'accréditant en qualité de nonce du Saint-Siège apostolique à Paris.

Le nonce et le personnel de la nonciature ont été conduits au palais de l'Elysée par l'introducteur des ambassadeurs et le sous-chef du service du protocole dans des automobiles de la présidence.

A l'arrivée de S. Exc. Mgr Maglione au palais de l'Elysée, les honneurs militaires lui ont été rendus par un bataillon du 5e régiment d'infanterie.

Le président de la République avait à ses côtés M. Aristide Briand, ministre des Affaires étrangères, et les personnes de sa maison.

Le nonce a été introduit auprès de M. le président de la République et a prononcé l'allocution suivante en lui remettant ses lettres de créance :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de remettre à Votre Excellence les lettres par lesquelles le Souverain Pontife daigne m'accréditer en qualité de nonce apostolique auprès du président de la République française.

Quand Elle m'a confié ce mandat, Sa Sainteté m'a chargé de renouveler à Votre Excellence l'assurance de son affection toute particulière envers votre pays et de vous présenter les vœux chaleureux qu'Elle forme pour lui.

Me parlant ensuite de la très grande importance qu'Il attache aux bons rapports que le Saint-Siège et la France ont entretenus à travers les siècles, le Saint-Père m'a ordonné de tout mettre en œuvre pour les rendre toujours plus cordiaux.

Aucune mission ne pouvait m'être plus agréable. Dès ma première jeunesse, un professeur vénéré m'initia à l'étude de l'histoire de France, sans laquelle on ne peut acquérir une connaissance adéquate de l'ère chrétienne. Ainsi je commençai de bonne heure à admirer votre nation pour la splendeur de son génie, qui apparaît dans toutes les créations de l'esprit. Je l'aimai pour ses qualités de cœur, qui lui donnent un charme incomparable. Je l'aimai pareillement pour l'élan de son âme, qui lui fait regarder comme simples et comme ordinaires les actes les plus généreux, — cet élan qui pousse tant de Français, pionniers de la foi et de la civilisation chrétienne, jusqu'aux derniers confins de l'univers.

Avec les années, ces sentiments sont devenus plus vifs et plus profonds dans mon cœur, surtout depuis que j'ai pu constater par ma propre expérience l'esprit de justice et de paix dont la France est animée et que j'ai pu voir à quel point la France est soucieuse de son influence morale dans le monde.

Toutefois, la mission que le Souverain Pontife me confiait était si haute, elle me semblait tellement au-dessus de mes mérites, que j'hésitais à l'accepter. J'y consentis par obéissance envers mon auguste Maître, et aussi parce que je sais que je peux compter sur votre bienveillance et sur le précieux concours de votre Gouvernement. Cette mission, j'espère la remplir de manière à ce que l'on puisse dire de moi ce qu'on a dit de mon éminent prédécesseur : Il est un fidèle serviteur de l'Eglise et un ami sincère de la France.

Avec ces sentiments et dans cet espoir, je vous prie, Monsieur le Président, de vouloir bien agréer les vœux que je forme personnellement pour la prospérité de la nation française et pour le bonheur de Votre Excellence.

Le président de la République lui a répondu en ces termes :

MONSIEUR LE NONCE,

Il m'est agréable de recevoir de vos mains les lettres par lesquelles Sa Sainteté le pape Pie XI accrédite Votre Excellence auprès de moi en qualité de nonce apostolique.

Je suis très sensible aux assurances qu'Elle vous a chargé de m'apporter de son affection pour le peuple français. Je n'en suis point surpris, car les fils et les filles de France ont donné — l'histoire l'atteste — d'abondantes preuves de ce dévouement à autrui qui est de l'essence même du christianisme et dont la vocation n'a cessé de les pousser par milliers, ainsi que vous venez de le rappeler, jusqu'aux confins de l'univers.

Votre Excellence a fait allusion à l'hésitation qu'elle éprouva avant d'accepter une mission que trop modestement elle jugeait au-dessus de ses mérites. Mais ceux-ci nous sont bien connus, ainsi que la remarquable activité d'une carrière féconde en heureux résultats. Ces mérites et cette activité, joints à l'amitié sincère que Votre Excellence éprouve pour mon pays, me sont un sûr garant de la continuité des relations très cordiales établies entre le Saint-Siège et la France.

N'y a-t-il pas, d'ailleurs, entre nous beaucoup de sentiments communs ? La sollicitude que Sa Sainteté témoigne aux races de certains continents encore insuffisamment avancés dans les voies de la civilisation répond à l'idéal de la nation française, qui s'est toujours donné la tâche non pas d'asservir ces races, mais de les élever, en consacrant à leur progrès moral et matériel des efforts continus et désintéressés.

Votre Excellence vient, en outre, de reconnaître le grand esprit de justice et de paix dont la France est animée et qu'elle s'efforce de faire prévaloir dans le monde.

Aussi est-ce une joie pour moi de vous prier, Monsieur le nonce, d'offrir à Sa Sainteté les vœux que le président de la République forme pour son auguste personne et pour la gloire de son pontificat.

Que Votre Excellence soit la bienvenue parmi nous. Elle peut être assurée d'y trouver, comme son éminent prédécesseur, un concours aussi complet que bienveillant pour l'accomplissement de sa haute mission.

Le nonce a présenté alors le personnel de la nonciature qui l'accompagnait et s'est ensuite entretenu avec le président de la République.

A la sortie du palais, les honneurs militaires ont été rendus de nouveau au nonce, qui a été reconduit à la nonciature avec le même cérémonial qu'à l'arrivée.

UN ACTE DU MAGISTÈRE PONTIFICAL

Le dogme et la morale catholique et les dirigeants de l' " Action Française " (1)

Interventions du Saint-Siège

DÉCLARATION DE S. S. PIE XI AUX PÈLERINS FRANÇAIS

***Recevant dans la salle du Consistoire, le lundi matin 18 octobre, le cardinal Luçon et treize archevêques ou évêques français venus pour la béatification des Martyrs de septembre avec deux cents parents des martyrs et autres Français, le Saint-Père prononça un important discours sur les exigences de l'obéissance.** L'Osservatore Romano, **dans son numéro daté du 21 octobre, en donne en français l'analyse suivante** (2) :*

Le Pape se réjouit de voir tant de parents de martyrs (1).

Le Saint-Père releva d'abord le caractère exceptionnel de cette audience. Toutes les audiences, sans doute, Lui étaient chères, puisqu'elles étaient toutes des rencontres des fils avec leur Père. Mais il n'était jamais arrivé au Saint-Père, jusqu'ici, de voir réunis autour de Lui tant de parents de martyrs, qui avaient bien le droit de redire pour leur compte la grande parole des Saintes Ecritures : « *Filii Sanctorum sumus.* Nous sommes les fils des saints. » D'autre part, l'épiscopat, si largement représenté, ajoutait encore à la solennité de cette audience, et le Pape avait dans le cœur et dans les yeux la magnifique vision de la veille, dans la grandiose basilique, où cette incomparable foule de martyrs semblait s'être rendue presque sensiblement présente.

Parler du martyre, c'est parler de l'héroïsme au plus haut degré, et cependant, le voilà devenu la chose de tous. Ces hauts prélats, archevêques, évêques, grands seigneurs, ont pu anoblir encore leur noblesse — noblesse de la race, du rang, de l'élévation sociale — par le sang qu'ils ont répandu pour la cause de l'Eglise. Et, à côté d'eux, des prêtres, des religieux, des laïques, des hommes de modeste origine ont pu brûler toutes les étapes pour s'élever au rang le plus glorieux, par le geste le plus fastueux qui soit consenti à la pauvre nature humaine : le sacrifice de la vie à la vérité, à la dignité des âmes, à l'honneur de Dieu.

Sa Sainteté s'en réjouissait vivement. D'abord avec l'Eglise, la grande et sainte Mère qui forme les martyrs. Puis avec la France et avec tous les diocèses sur lesquels leur gloire rejaillissait. Plus particulièrement, avec ces familles de religieux qui avaient montré une fois de plus la féconde efficacité de la vie de contemplation et de prière. Encore plus particulièrement, si c'était possible, avec ceux qui avaient la grande joie, le grand honneur de pouvoir se dire les fils des saints, les fils des martyrs.

---

(1) *Cf. D. C.*, t. 16, col. 451-462, 643-704, 724-750, 841-896.

(2) Le matin du 13 octobre, dans la salle du Consistoire, le Pape avait déjà reçu cent cinquante pèlerins français conduits par l'Association de Notre-Dame de Salut ; on y remarquait trente-cinq parents des martyrs qui devaient être béatifiés le dimanche suivant.

L'*Osservatore Romano* (16. 10. 26) a publié, en italien, un bref compte rendu de cette audience ; B. SIENNE dans la *Croix* (19. 10. 26), en français, une analyse plus développée du discours du Souverain Pontife. Nous empruntons à la *Semaine catholique de Toulouse* (24. 10. 26) (reproduite par le *Bulletin religieux de La Rochelle*, 30. 10. 26) le résumé suivant :

« Le Saint-Père fit le tour des pèlerins, puis, s'étant assis au trône, il leur adressa une paternelle allocution.

» Il leur souhaita tout d'abord la bienvenue. Il les félicita ensuite d'être venus partager avec lui les joies de la glorification de leurs martyrs.

» L'auguste orateur dit l'impression profonde qu'il ressentait à contempler la multitude imposante de ces martyrs. De grands, de vrais martyrs, comme ceux qui inspiraient de si belles paroles à saint Ambroise. Il lui était d'ailleurs particulièrement agréable de voir parmi ses auditeurs un si grand nombre de parents des futurs Bienheureux. C'était pour les pèlerins une grâce toute particulière que de posséder parmi eux la descendance vivante de ces grands serviteurs de Dieu, dont il était bien difficile de parler dignement, et dont la gloire rejaillissait sur la France entière.

» De pareilles grâces veulent qu'on y corresponde : et l'Eglise — cette grande formatrice des âmes — dit clairement le profit qu'il faut en tirer quand elle recommande à ses enfants de ne pas se refuser à imiter ceux qu'il leur est si doux d'honorer.

» Pour cela, il faut savoir se renoncer, s'imposer quelque mortification..., ce qui est comme un principe du martyre, et l'esprit même du martyre dans la vie quotidienne.

» Que si, par conséquent, quelque devoir particulier de la vie catholique, quelque acte d'obéissance, quelque décision ou quelque retranchement requis pour la pureté de l'âme, demande de vous un certain sacrifice — et l'occasion s'en offre actuellement à plus d'un catholique de France, — ce sera le moment pour vous d'écouter la voix de ces martyrs qui vous disent : Regardez ce qu'a été notre sacrifice à nous, et jusqu'où il a été. Ce qui vous est demandé à vous ne va pas encore jusqu'au sang.

» Précisant encore les leçons que nous donnent les victimes de septembre, le Pape salua en eux des martyrs de la *Romanité.* »

(1) Les sous-titres sont ajoutés par la *D. C.*

Ces martyrs ont préféré mourir plutôt que désobéir au Pape.

Mais surtout, pour ce qui Le concernait personnellement, le Saint-Père reconnaissait en ces Bienheureux « ses » martyrs à un titre tout spécial : ils avaient bien mérité de l'Eglise romaine, en donnant leur vie pour leur fidélité à la Papauté, qu'Il représentait aujourd'hui, ou, pour mieux dire, au Pape tout court, car il n'y a qu'un Pape en réalité, depuis saint Pierre jusqu'au dernier Pape. Placés dans cette alternative de mourir ou de désobéir aux ordres venus de Rome, ils avaient préféré mourir.

L'esprit du martyre est nécessaire dans la vie quotidienne.

Le Saint-Père ne voulait pas oublier quelle est la pensée de l'Eglise quand elle invite ses fils à se réjouir de la gloire des martyrs ; elle entend en recommander l'imitation. Il est bien vrai que le martyre du sang n'est pas la vocation de tous. Mais, parmi les exemples que les martyrs nous donnent, il en est un que tous peuvent et doivent donc reproduire : tout chrétien doit, en effet, réaliser une parfaite cohérence entre sa croyance et sa vie, entre ce qu'il professe et ce qu'il fait. Cohérence qui devrait, semble-t-il, se vérifier tout naturellement, tant elle est facile à comprendre. Mais que de difficultés réelles elle présente souvent pour un grand nombre d'âmes ! Elle leur coûte vraiment une sorte de martyre, — le martyre de la patience, de la persévérance, de l'abnégation, de la soumission, de la charité, du pardon des offenses, de la persévérance dans des postes qui semblent trop humbles à la nature. Combien d'âmes ne parviennent pas à la hauteur de ce martyre ! Combien de pauvres chrétiens n'arrivent pas à vaincre la séduction des avantages matériels ! Combien se montrent impuissants à sauvegarder l'honneur du nom chrétien contre des passions dégradantes ! Combien cachent leur dignité, uniquement par respect humain, devant un sourire ou une ironie !

Il est aussi nécessaire à ceux qui doivent demander l'obéissance.

Il faut souvent un peu de l'esprit du martyre pour cette intégrité d'obéissance, indispensable à quiconque veut rester toujours et à tout prix un digne fils de Dieu, de l'Eglise, du Père commun... L'obéissance, sans doute, est difficile, car en s'imposant directement à l'intelligence et à la volonté elle atteint l'homme au point où il a le sentiment le plus ombrageux de sa dignité et de sa force. Aussi n'est-ce pas seulement pour obéir qu'est nécessaire ici l'esprit du martyre, il l'est encore à ceux qui demandent et qui doivent demander l'obéissance. On a l'impression que l'Apôtre a fait personnellement cette expérience quand on l'entend rappeler aux fidèles que les supérieurs veillent sur leurs âmes et en devront rendre compte, quand on l'entend leur recommander avec insistance de ne point faire gémir leurs pasteurs.

Le Saint-Père rapporta ici une conversation qu'Il avait eue avec un des généraux de la Grande Guerre ; celui-ci Lui avait dit la peine qu'il avait toujours éprouvée quand il lui avait fallu notifier à de jeunes soldats l'ordre de tenir à tout prix sous la mitraille qui les fauchait. Que de fois le Pontife avait dû agir d'une façon analogue. Il l'avait fait, Il continuait à le faire pour le Mexique. Des nouvelles navrantes Lui en étaient parvenues ce matin même, il y avait quelques heures à peine. Des prêtres, des jeunes gens y sont morts pour la foi, nombre d'évêques ont été traînés en prison et maltraités. Cependant, les catholiques mexicains écrivaient au Pape qu'ils Lui restaient soumis plus que jamais. Il est réconfortant de voir résister d'une façon aussi superbe ceux à qui l'on a dit que le devoir est de résister, mais qu'il est dur de devoir donner des ordres pareils !

Le Pape a dû demander de grands sacrifices dans le pays de France.

Dans un autre ordre d'idées, continua le Pape, il se passait quelque chose de semblable dans le cher et noble pays de France. Le Pape avait dû prononcer certaines paroles graves qui demandaient (Il le savait bien) de grands sacrifices, des sacrifices parmi les plus grands, des sacrifices d'intelligence et de volonté. Il avait été profondément réconforté par les promesses de généreuse obéissance qui Lui étaient venues d'une fervente jeunesse ; ce sacrifice était fort beau, et sa beauté récompensait bien largement le Pontife de la peine qu'Il avait soufferte en l'imposant.

C'était dire combien la joie du Saint-Père était profonde, mais aussi combien Il sentait le besoin de présenter à tous le splendide exemple que donnent les martyrs : chacun y trouverait la force de remplir tout son devoir sans se laisser abattre par aucune difficulté.

C'est la pensée toute pleine du martyre et des peines dont le martyre est tissé, c'est le cœur rempli de confiance à la vue des grands serviteurs de Dieu qui s'avancent dans la pourpre de leur sang, que le Saint-Père donnait à ses auditeurs la bénédiction paternelle qu'ils étaient venus chercher. Il la donnait à tous, aux représentants de l'épiscopat français, du clergé, des laïques ; Il voulait qu'elle descendît sur toutes leurs œuvres, sur tous leurs intérêts aussi, sur leurs familles, sur leurs villages, sur leurs villes, sur toute la France (1).

---

(1) L'analyse de l'*Osservatore Romano* a été reproduite intégralement par la *Semaine religieuse de Sens* (29. 10. 26), la *Semaine religieuse de Limoges* (12. 11. 26) et la *Revue religieuse de Rodez* (29. 10. 26), et dans ses parties principales par la *Semaine religieuse de Tours* (29. 10. 26), le *Bulletin religieux de Beauvais* (30. 10. 26), qui avait déjà résumé le discours du Pape le 23 octobre, la *Semaine religieuse de Grenoble* (28. 10. 26), la *Semaine du fidèle du Mans* (7. 11. 26), la *Semaine religieuse de Digne* (4. 11. 26).

La plupart des *Semaines religieuses* ont reproduit le résumé télégraphique du discours publié par la *Croix* le 20. 10. 26 et dont voici le passage important : « Dans un autre ordre d'idées, continua l'auguste orateur, quelque chose de pareil s'était vérifié pour la France. Il avait dû dire certaines paroles austères, donner certains ordres qui avaient dû coûter de grands sacrifices de l'intelligence et de la volonté. Il en avait été réconforté par la générosité des promesses de fidélité et de soumission. Il ne lui avait pas moins été douloureux d'imposer une souffrance. » Ainsi l'*Aquitaine* (22. 10. 26), la *Semaine catholique de Toulouse* (24. 10. 26), la *Semaine religieuse de Besançon* (28. 10. 26), le *Bulletin religieux de Rouen* (23. 10. 26), la *Semaine catholique d'Agen* (29. 10. 26), la *Semaine religieuse de Bayeux* (31. 10. 26), la *Semaine catholique de Pamiers* (28. 10. 26), la *Revue religieuse de Cahors* (30. 10. 26), la *Semaine religieuse d'Evreux* (23. 10. 26), qui souligne les deux principaux paragraphes : « C'est nous qui soulignons ; on en comprendra la raison. P. D. », le *Bulletin religieux de La Rochelle* (30. 10. 26), la *Semaine religieuse du Puy* (5. 11. 26). — Le *Bulletin religieux de Bayonne* (24. 10. 26), la *Semaine religieuse de Tulle* (22. 10. 26) et la *Semaine religieuse de Coutances* (21. 10. 26) ont emprunté à ce résumé télégraphique la parole du Souverain Pontife sur les « paroles austères », les « ordres qui avaient dû coûter de grands sacrifices ».

M. l'abbé JOSEPH GRENTE, premier vicaire à Saint-Jacques

ARTICLE DE L' « OSSERVATORE ROMANO » [1]

Sous le titre « Due mesi dopo la lettera pontificia su l'*Action Française* (*Deux mois après la lettre pontificale sur l'Action française*) », *l'*Osservatore Romano *(10. 11. 26) publie en tête de ses colonnes un article dont la traduction autorisée a paru dans la* Croix *du 13 novembre* (2). *Nous reproduisons cette traduction :*

---

du Haut-Pas, vice-postulateur, rendant compte de la béatification dans la *Semaine religieuse de Paris* (13. 11. 26), résume l' « improvisation » du Pape et termine comme il suit « ce paternel entretien » : « Combien Il (Pie XI) admire ces groupes de jeunes Français qui se résignent à quitter s'il le faut des chefs aimés plutôt que de paraître sacrifier leur foi à leur affection ! » L'article est reproduit dans la *Semaine religieuse de Dijon* (20. 11. 26).

J. R., dans la *Semaine religieuse de Carcassonne* (30. 10. 26), donne une assez longue analyse du discours du Pape, mais omet toute allusion aux récents événements concernant l' « Action Française ».

Résumant le même discours, les *Tablettes des Deux-Charentes* (23. 10. 26) observent : « Le Pape ne prononça aucun nom, mais toute l'assistance comprit à qui il était fait allusion. Ceci est à relever, car parmi les parents des morts, il y avait une large représentation de l'aristocratie française appartenant justement au parti frappé par les récentes réserves et réprobations du Saint-Père. »

(1) Dans son numéro daté du 6 octobre, l'*Osservatore Romano* avait publié en première page et première colonne, mais sans aucun titre, des explications et des vœux à l'occasion de la Note publiée dans la *Semaine religieuse de Lyon* du 24. 9. 26 par S. Em. le cardinal Maurin. Ces articles sans titre publiés dans l'*O. R.* sont considérés comme des « communiqués ». Aussi est-ce sous cette appellation que nous avons reproduit (cf. *D. C.*, t. 16, col. 645-646) la traduction de cette note du journal romain. Les articles du 10 et du 14 sont, du reste, de la même plume, leur auteur rappelant ce qu'il avait constaté le 19 septembre, ce qu'il avait écrit et avait été « autorisé » à écrire le 6 octobre, ce qu'il a appris de source officielle.

(2) L'*Echo de Paris* a reproduit ce document le 13 novembre. — M. Léon Daudet a adressé à cette occasion, le 13. 11. 26, au gérant de la *Croix*, la lettre suivante :

« J'ai le regret de lire dans la *Croix* de ce jour une traduction d'un article de l'*Osservatore Romano* où je me considère comme diffamé à l'occasion de mes romans, pris en bloc, considérés et dénoncés comme « de mauvais » livres », et « qu'aucun catholique ne peut nommer sans » rougir ».

» Vous ignorez sans doute que cette campagne contre mes romans et contre mon honneur d'écrivain a pris naissance à la Sûreté générale et qu'elle était destinée, dans l'esprit des policiers ses auteurs, à préparer, selon un mécanisme que j'ai démonté dans une série d'articles, l'assassinat de mon malheureux fils. Vous ne vous étonnerez donc pas que, faisant réserve de tous mes droits vis-à-vis de pareils textes encore couverts du sang d'un enfant, je vous somme, conformément à la loi, de publier ceci dans le délai légal, en même place et mêmes caractères de votre journal.

» Veuillez trouver ici, Monsieur, l'assurance de ma considération.

» Léon Daudet. »

La même lettre a été adressée par M. Daudet à l'*Echo de Paris* (14. 11. 26).

Le 19 novembre, l'*Osservatore Romano*, en tête de ses colonnes, publiait à cette occasion en italien, sous le titre « *Ancora dell'* Action Française », un article dont nous reproduisons la traduction française (*Croix*, 23. 11. 26) :

« A la suite de notre article « Deux mois après la lettre » pontificale sur l'Action Française », publié dans le numéro du 10 novembre de notre journal et reproduit par la *Croix* de Paris, M. Daudet a envoyé au gérant du journal parisien la lettre suivante. [Le texte de la lettre de M. Léon Daudet est ici inséré intégralement.] Nous nous permettons une seule remarque. Suivant M. Daudet, si nous le comprenons bien, le Saint-Siège aussi serait entré dans le sillon de ce complot policier dont il parle souvent dans son journal, et nous ne croyons pas trop nous avancer en disant que cette assertion paraîtra à beaucoup très comparable à celle de M. Maurras, qui faisait allusion aux mystérieux auteurs *d'un abominable incident* là où on ne voit pas ce que peut être cet « abominable incident », sinon l'intervention du Saint-Père et du cardinal Andrieu contre l' « Action Française ». Nous ne voulons point nous approprier les commentaires auxquels ces assertions se prêtent touchant la discipline vantée de l'Action Française. »

La jeunesse catholique française mérite d'autres maîtres que les dirigeants de l' « Action Française » [1].

Échos rencontrés en France par la parole du Pape.

Deux mois sont passés depuis le jour où le Saint-Père adressait à l'Eminentissime cardinal Andrieu le grave document qui mettait en garde les catholiques, spécialement les jeunes gens, contre les doctrines et l'ascendant des dirigeants de l' « Action Française ». Depuis ce jour et jusqu'aujourd'hui, nous n'avons pas manqué de suivre avec la plus grande attention — ce que du reste nous ne manquerons pas de faire encore par la suite — le vaste mouvement que les paroles du Souverain Pontife ont provoqué en France.

Désormais, la presque totalité des évêques français a fait écho à l'avertissement venu de Rome ; la presse catholique, spécialement la *Croix* de Paris, a résolument pris position ; et un grand nombre de fidèles, militant dans les rangs de l' « Action Française » même, ont publiquement et courageusement proclamé adhérer, en pleine conformité de sentiments, aux directives du Saint-Père.

Tout cela, sans aucun doute, est très consolant. Mais puisque la question a échauffé les esprits et que la vivacité de la polémique a fait dévier, ici ou là, plus d'un écrivain, il ne sera pas inopportun qu'avec le calme d'observateurs sans passion nous donnions notre sentiment sur quelques points du débat.

On trouve encore dans les listes de souscription du journal des « approbations » des dirigeants de l'A. F.

Tout d'abord, un mot sur la discipline. Si grands qu'aient été les éloges accordés plusieurs fois par le journal de M. Maurras à l'admirable discipline « des catholiques d'A. F., qui se sont abstenus de faire aucune réponse qui eût allure de discussion, d'objection, de chicane » (2), il nous est pénible de devoir noter qu'il n'en a pas été toujours ainsi. Laissons de côté ce que nous dûmes constater le 19 septembre, à propos de la souscription qui recueillait, avec les diverses sommes, des phrases très irrévérencieuses à l'égard des autorités ecclésiastiques, phrases que l'*A. F.* elle-même réprouva quelques jours après. Des expressions analogues, peu respectueuses, bien que sur un ton fort atténué, se sont répétées par la suite, de telle sorte que les listes de souscription en viennent à prendre l'allure de listes de protestation, avec éloges et applaudissements pour les dirigeants de l' « Action Française » : au fond, approbations, malgré tout. On a recueilli également l'adhésion de quelques séminaristes, même de

---

(1) Les sous-titres sont de la *D. C.*

(2) 14 octobre 1926. (Les notes, sauf indication contraire, sont de l'*O. R.*)

quelques prêtres, jusqu'à celle d'un professeur, docteur en philosophie et théologie, jadis élève des écoles romaines, comme pour donner à entendre, par un tel déploiement de titres — on l'a remarqué finement — que de tels catholiques n'ont pas de leçons à recevoir, pas même du Pape.

Il est « hautement outrageant » pour le Pape de la part de M. Maurras de chercher des responsabilités cachées.

Ces expressions irrévérencieuses atteignent leur comble — nous devons le relever — dans une période échappée à la plume, pour le reste fort avisée, de M. Maurras, quand, il y a quelques jours, il en appelait à l'opinion publique française : « Heureusement, le public français est là, tout entier, penché sur ce débat qui se présente avec un degré de clarté et de précision qui ne se montre pas fréquemment dans les choses humaines. Ce public lit, ce public suit et comprend. Je ne dis pas qu'il jugera, bien que son jugement ne me fasse pas peur. Les matières traitées passent absolument la compétence d'un public, quel qu'il soit. Cependant, ses mouvements, ses émotions, ne sont pas négligeables, et j'avoue redouter non le sens de cette opinion, mais le degré de sévérité auquel elle pourrait être emportée envers les auteurs responsables (je dis eux et nul autre) d'un abominable incident. » (1)

De quelle opinion publique Maurras parle-t-il ? De celle des catholiques ? Mais elle s'est déjà ouvertement prononcée contre lui par la bouche des pasteurs. De celle des autres ? Mais M. Maurras n'a-t-il pas dit que le secours des ennemis est un signe infaillible qu'on est hors de la vraie route ? De toutes façons, il faut dire que l'écrivain n'a pas bien calculé où son coup va porter quand il parle des *auteurs responsables de l'abominable incident*. Les auteurs de la condamnation sont le Saint-Père et l'Eminentissime cardinal Andrieu, et ils ont assumé, en face de tous les catholiques de France et du monde, la pleine responsabilité de leur acte. Il est hautement outrageant de chercher d'autres responsabilités.

Parlant le 25 septembre (2) dans une audience publique, Sa Sainteté a daigné déclarer « avant tout qu'Il a écrit cette Lettre poussé uniquement par la conscience de la responsabilité formidable, écrasante et consolante en même temps, qu'Il porte de toutes les âmes... Il y en a qui semblent supposer on ne sait quelles mystérieuses arrière-pensées diplomatiques ou politiques. Il n'en est pas du tout ainsi. Le Pape a fait cela, comme Il fait tout ce qui est du ressort de Son ministère apostolique, dans le but exclusif d'accomplir Son devoir, qui est de procurer la gloire de Dieu, le salut des âmes, d'empêcher le mal et de procurer le bien, en dehors et au-dessus de tout parti politique : la grande règle qu'Il ne cesse de rappeler toujours à tous et qu'Il suit le premier ».

« Ce que le Pape condamne aujourd'hui » fut reconnu sous Pie X « passible de condamnation ».

Plus délicat apparaît le manque de discipline quand nous lisons dans les listes de l'*A. F.*, répété avec une fréquence qui n'est pas sans ostentation, le cri : « Vive Pie X ! » On veut opposer — c'est trop clair par tant d'autres indices — la sainte mémoire du Pontife défunt à l'autorité du Pontife vivant, comme s'il avait approuvé ce que le Pape aujourd'hui condamne. Ce qui constitue une nouvelle forme d'appel dont on n'est pas sans user présentement. A cette fin, on citait la phrase que Pie X aurait prononcée : *Maurras est un beau défenseur de la foi !* M. Maurras ajoute : « En ce qui concernait mon œuvre littéraire et philosophique, toutes les explications ont été fournies, il y a treize ans, et elles ont été portées publiquement où elles devaient l'être : ces explications ont été acceptées alors par la plus haute autorité du catholicisme. L'acte favorable du pape Pie X, qui reste l'honneur de ma vie, laissa aux catholiques d'A. F. toute la paix dont ils étaient dignes. » (1)

Nous avons voulu prendre sur ces affirmations assez générales, et dont on ne sait ce qu'elles pourraient faire imaginer, des informations précises. A vrai dire, au sujet de la phrase : « Maurras est un beau défenseur de la foi », nous n'avons dans les Actes du Saint-Siège aucun document qui en fasse foi. Par ailleurs, que le regretté Pontife ait dit les paroles en question au défunt cardinal de Cabrières ou qu'il les ait dites à M. Bellaigue, comme d'autres le veulent et comme le même M. Bellaigue l'affirme, il est nécessaire, pour apprécier la valeur exacte de la phrase, de connaître le contexte entier de l'entretien ; et, de toute façon, il est évident que Pie X ne peut avoir parlé que de ces quelques écrits de Maurras auxquels on peut reconnaître, comme nous le disions le 6 octobre, une certaine valeur apologétique.

Ensuite, pour ce qui regarde l'examen des œuvres de Maurras, il est parfaitement exact qu'elles furent examinées avec soin en siège compétent, mais il est vrai également qu'elles furent reconnues passibles de condamnation, soit du point de vue de la doctrine dogmatique, soit de celui de la doctrine morale, et ce fut seulement pour des motifs extrinsèques d'opportunité (parmi lesquels, au premier rang, certaines bonnes dispositions que montrait l'auteur) qu'on décida de surseoir pour le moment à la grave mesure.

« Même après la condamnation », les doctrines de Maurras n'ont pas été rétractées, ni regrettées, mais « réaffirmées ».

De nombreuses années ont passé depuis cet examen ; les doctrines de Maurras n'ont malheureusement pas substantiellement changé. Ses livres, même l'un ou l'autre des plus mauvais (nous ne les nommons pas pour n'en pas augmenter la publicité), ont été réimprimés. Il est vrai que l'auteur a supprimé telle ou telle page blasphématoire et changé l'une ou l'autre expression scabreuse, mais les livres ont gardé dans leur ensemble leur paganisme et leur sensualisme et sont, comme par le passé, exposés au public avec un dommage incalculable des âmes. En dépit de l'admirable discipline que l'on vante, les doctrines n'ont pas été rétractées, mais plutôt réaffirmées, même après la condamnation. Le 22 octobre, Léon Daudet écrivait dans l'*Action Française* un article de fond : « Les étudiants nous connaissent de longue date. Ils sont reconnaissants à Maurras d'avoir apporté une doctrine politique, une méthode exclusivement politique qui a nettoyé leurs intelligences des insanités démocratiques et révolutionnaires et leur a fait saluer, dans l'ordre critique, les mérites éminents de l'esprit latin. » Ces paroles ne sont certainement pas celles d'hommes qui ont des regrets.

(1) 14 octobre 1926.
(2) Par distraction, l'*O. R.* écrit : 25 octobre. (Note de la *D. C.*)

(1) 2 septembre 1926.

Rappelons ce que nous fûmes autorisés à publier le 6 octobre : « Puisque, d'une part, l' « Action » Française » est, au dire de M. Maurras lui-même, *une école de politique*, et que, comme toute école en général, ainsi en particulier une école de politique ne peut, pour des catholiques, faire abstraction de la foi et de la morale chrétienne, surtout si une telle école tend à établir un ordre social chrétien, et, puisque, d'autre part, les dirigeants de cette école (nonobstant tel ou tel écrit d'une certaine valeur apologétique, et nonobstant de louables professions de foi) ne peuvent certainement pas être tenus pour des maîtres de la doctrine et de la morale chrétienne ; il s'ensuit, pour tous les bons catholiques, le devoir de se mettre en garde, par rapport à ladite école, rendue plus périlleuse, surtout pour la jeunesse, de par le prestige dont y jouissent les dirigeants mentionnés. »

Le journal « l'Action Française », dans ses recensions, mentionne « une littérature perverse et corruptrice ».

Un autre sujet ne peut pas ne pas préoccuper l'observateur impartial. Nous n'y toucherons qu'en peu de mots et en passant, parce que nous craignons d'en parler. D'aucuns se demandent : Qu'y a-t-il de mal dans le journal *l'Action Française?* Pour nous, nous l'avons lu avec soin, non seulement pendant les années précédentes, mais aussi, et avec plus d'attention, comme il est naturel, durant ces deux mois. La plupart des œuvres littéraires dont il fait la recension dans le « Carnet des lettres, des sciences et des arts », sous d'autres rubriques, comme aussi dans les annonces et les chroniques, dans les avis et les nouvelles, et même, précisément, dans tel ou tel article de première page, sont, hélas ! on peut bien le dire, une littérature perverse et corruptrice. Les recensions font de la réclame à de mauvais livres, pour lesquels on a beaucoup d'éloges, peu de critiques et celles-ci pour la plupart ainsi faites qu'elles portent la jeunesse imprudente à lire. Nous sommes en possession d'une longue liste d'ouvrages que l'*Action Française*, en ces dernières années, a portés à la connaissance de son public, et que tout bon père de famille, même non catholique, n'oserait pas voir entre les mains de ses fils.

Un catholique ne peut « nommer sans rougir » les romans de Léon Daudet.

Spécialement, les romans de Léon Daudet (pour lesquels on n'a que trop fait une réclame malsaine de réimpression et d'extraits) ont été loués, même durant ces deux derniers mois ; on en a publié des pages dans les premières colonnes de l'*Action Française*, et l'annonce par exemple en a été faite en ces termes : « Le nouveau roman de Léon Daudet dépasse en intensité dramatique, et par la puissance du récit, tous les ouvrages les plus célèbres du même auteur. » Quels sont ces ouvrages plus célèbres ? Nous croyons qu'aucun catholique ne peut les nommer sans rougir. Si M. Daudet est un converti, nous devons constater avec douleur qu'il parle de ses errements sans manifester des signes de regret, quand, par exemple, à propos d'un de ses romans (lesquels n'ont pas pu ne pas faire beaucoup de mal aux jeunes gens qui les auront lus, et même aux lecteurs qui ne sont plus jeunes), il écrivait en septembre dernier (comme pour engager, semblerait-il, à le lire ?) qu'il y avait jeté « tout le bouillonnement de sa vingt-septième année et d'une jeunesse passée au milieu de tant de savants, d'artistes et d'hommes de lettres ».

Tout cela ne peut ne pas éveiller de graves préoccupations. Non, elle ne mérite pas, la jeunesse catholique française, sur laquelle reposent les espérances de la France, d'avoir des maîtres et des dirigeants de ce genre.

Corrumpunt bonos mores colloquia prava.

SECOND ARTICLE DE L' « OSSERVATORE ROMANO »

*L'*Osservatore Romano (*14. 11. 26*), *première page et première colonne, sous le titre* « Inesattezze e rettifiche a proposito dell'*Action Française* (*Inexactitudes et rectifications à propos de l'Action Française*) », *publiait un second article, dont nous rerpoduisons d'après la* Croix (*17. 11. 26*) *la traduction française* (1) :

---

(1) Sous le titre « Nécessaire mise au point », M. Pierre Tuc, dans la revue de presse de l'*Action Française* (17. 11. 26), écrit : « Sous ces titre et sous-titre « Le Vatican parle. » Le Souverain Pontife précise son point de vue au sujet » de l'Action Française », *Paris-Midi* a publié une dépêche de Rome résumant un nouvel article que l'*Osservatore Romano* avait publié hier sur l' « Action Française » et dont la *Croix* a donné le soir la traduction.

» Nous répondons ou plutôt nous précisons : l'*Osservatore Romano* n'est pas « le Vatican ».

» La *Croix* avait bien écrit, le 17 octobre dernier, que « derrière ce journal est l'autorité suprême de l'Eglise, » dont il est l'organe officieux ».

» La *Croix* avait commis une erreur, qui a entraîné celle de *Paris-Midi*. Pour savoir ce qu'est en réalité l'*Osservatore Romano*, il importe de lire le texte que voici : « Je dois » d'abord déclarer que l'*Osservatore Romano*, bien que » recevant comme certains autres journaux catholiques une » subvention du Saint-Père, n'est ni un organe officiel ni » un organe officieux du Saint-Siège, à l'exception de la » colonne intitulée « *Nostra informazione* ». Les opinions » et jugements qui peuvent être exprimés dans les articles » publiés dans les autres parties du journal ne peuvent » donc être attribués au Saint-Siège. »

» Le texte qu'on vient de lire est extrait d'une lettre, en date du 13 février 1900, de S. Em. le cardinal Rampolla, l'illustre secrétaire d'Etat du pape Léon XIII. On peut le lire à la page 283 et dernière du livre de l'abbé Barbier sur *Rome et l'Action populaire libérale* [*Rome et l'Action libérale*].

» Ceux donc qui attribuent aux articles de l'*Osservatore Romano* la valeur d'une décision formelle du Souverain Pontife commettent une erreur, que, s'ils sont de bonne foi, ils se feront un devoir — sinon un plaisir — de rectifier. »

Le 15. 11. 26, M. Tuc avait déjà écrit à propos de l'article de l'*Osservatore Romano* du 10 novembre : « Pour un article dont nous préférons ne rien dire, que le *Nouveau Siècle* qualifie de « document pontifical » (!) et à propos duquel les théologiens de l'*Ere Nouvelle*, étendant singulièrement le privilège de l'infaillibilité, parlent de « condamnation » de l' « Action Française », un journal romain avait obtenu de deux journaux parisiens, l'un catholique [la *Croix*], l'autre à clientèle catholique [l'*Echo de Paris*], une reproduction intégrale. »

M. Tuc semble ignorer que les condamnations disciplinaires et même les condamnations doctrinales mettent bien rarement en jeu le privilège de l'infaillibilité ; que l'autorité officielle ou officieuse des diverses parties et des divers articles de l'*Osservatore Romano* a varié avec les années ; que le texte même des deux articles du 10 et du 14 et la place qu'ils occupent dans le journal, comme la gravité de la question qu'ils traitent, leur confèrent un caractère particulièrement autorisé.

Sous le titre « Insoutenable front de défense », la *Vie catholique* (20. 11. 26) écrit : « L'*Action Française* n'a pas jusqu'à ce jour publié les deux articles de l'*Osservatore*

Le communiqué de Mgr Marty, év. de Montauban [1].

Avertissements « peu exacts et encore moins à propos ».

Dans le numéro 44 du *Bulletin catholique*, Semaine religieuse, du diocèse de Montauban, du 30 octobre dernier, sous le titre « La lettre du Saint-Père et l'Action Française » (2), le vénérable évêque de Montauban publie pour les fidèles de son diocèse quelques avertissements (dont certains nous semblent vraiment peu exacts et encore moins à propos), qu'il fait suivre de ces mots : « Cette note était écrite quand de Rome est arrivée par une voie tellement sûre qu'elle ne permet pas de doute cette information importante. A l'occasion des grandes fêtes qui viennent d'être célébrées à Rome en faveur des martyrs français de la Révolution, le Souverain Pontife a déclaré, évidemment pour que cela fût redit, puisqu'il s'agit d'une direction générale à donner : 1° qu'on peut faire partie de la Ligue d' « Action Française » ; 2° qu'on peut être lecteur et abonné de l'*Action Française* ; 3° qu'on peut collaborer au journal l'*Action Française*.

» Au Vatican, il a été certifié par un très haut personnage, particulièrement autorisé, qu'on n'a pas condamné l' « Action Française », qu'on l'a seulement avertie. »

Nécessité en pareille matière de faire œuvre de clarté.

Comme il s'agit d'une matière si importante et qui regarde la direction des âmes, Monseigneur nous permettra de faire connaître au public ce que nous avons appris de source officielle. En quoi nous croyons faire une œuvre nécessaire de clarté et non désagréable à l'excellent évêque, qui commence son communiqué en ces termes : « Il faut obéir au Pape comme le Pape veut être obéi. »

Le Pape manifeste sa volonté par des actes publics et par le moyen des organes compétents.

Quand le Saint-Père — observerons-nous tout d'abord — veut faire connaître Ses augustes dispositions, Il les manifeste par le moyen d'actes publics et des organes compétents, et Il ne se sert pas d'autres intermédiaires, si qualifiés qu'ils soient, encore moins de conversations privées, avec l'intention qu'elles soient divulguées. Il est bien vrai qu'aux Révérendissimes Ordinaires qui Lui demandent des instructions pour le gouvernement de leurs diocèses Sa Sainteté daigne les donner, comme c'est Son devoir ; mais ces instructions regardent chaque évêque et chaque diocèse, et elles ne doivent pas être rendues publiques avec le nom du Saint-Père, sinon après Son autorisation expresse, et toujours — comme c'est obvie — avec toute exactitude et fidélité.

Équivoques et omissions de la note de Mgr Marty.

Or, nous avons le regret de devoir déclarer que la note de Mgr l'évêque de Montauban reproduite ci-dessus contient plus d'une équivoque, et qu'elle pèche en outre par plus d'une omission ; elle pèche tellement que l'on peut et que l'on doit dire que les propositions rapportées à Mgr l'évêque de Montauban, et par lui publiées, ne sont jamais sorties de la bouche du Saint-Père.

Aux divers évêques français qui Lui ont demandé une règle de conduite à l'égard de l' « Action Française », Sa Sainteté a donné invariablement les instructions suivantes :

Sous le nom d' « Action Française » on comprend : 1° le parti et, conséquemment, l'école politique qui lui fait pendant, comme aussi la Ligue d' « Action Française », qui en est l'émanation organique; 2° le journal.

Instructions pontificales concernant le parti d'A. F.

Pour ce qui concerne le parti, le Saint-Siège ne l'a pas condamné comme tel, c'est-à-dire en tant qu'il tend à la monarchie. Le Saint-Père a dit expressément qu'Il reconnaît aux catholiques, en matière de pure politique, la *juste liberté*. Sa Sainteté toutefois réprouve principalement : *a*) que l'on fasse servir la religion au parti (*politique d'abord*) ; *b*) que la politique du parti s'inspire de principes contraires à la doctrine et à la morale catholique.

Instructions concernant la Ligue d'A. F.

Quant à la Ligue d' « Action Française », le Saint-Siège déplore qu'une jeunesse si nombreuse et si bonne soit tenue sous la direction et l'influence de dirigeants dans les écrits desquels ont fait défaut la foi catholique, la juste subordination de la politique à la religion, et, bien souvent aussi, le respect à la morale catholique.

Instructions concernant le journal « l'A. F. ».

Quant au journal enfin, il n'a pas été prononcé sur lui un jugement formel de condamnation, mais, suivant la pensée exprimée plus d'une fois par le

---

Romano, ni la lettre de M. Léon Daudet... ; mais, dans sa revue de presse du 17 novembre, elle présente comme une « nécessaire mise au point » l'entrefilet suivant [reproduit ci-dessus].

» Ici, nous nous ferons un devoir, mais non certes un plaisir, de redire à l'*Action Française* combien nous jugeons déplorable qu'en de telles circonstances elle emploie de semblables moyens. Tout cela, nous le savons, trouble des âmes droites et sincères, qui, profondément blessées, ne trouveront la paix que dans l'acceptation simple et loyale des directives pontificales.

» Personne ne s'est mépris sur la portée véritable, sur l'origine des articles du journal romain, l'*Action Française* moins que tout autre. Et cependant, non contente de ne pas publier ces graves documents, intéressant au plus haut point ses lecteurs catholiques, elle s'efforce d'en ruiner l'autorité.

» Cette tactique ne trompera personne. Les catholiques amis de l' « Action Française » auront lu dans la *Croix*, dans l'*Echo de Paris*, dans leurs régionaux, dans la *Vie catholique*, les textes mêmes qu'on a voulu leur cacher.

» Ils écarteront du pied le pauvre sophisme, comme si le journal qui reçoit habituellement les communications officielles du Vatican pouvait se permettre d'écrire sans y être expressément autorisé des paroles comme celles qu'ils ont lues et que nous nous permettrons de citer de nouveau à cette place : « ... Monseigneur nous permettra de faire » connaître au public ce que nous avons appris de » source officielle... » Et plus loin : « Observons avant tout » que Sa Sainteté, quand Elle veut faire connaître Ses » augustes décisions, les manifeste au moyen d'actes publics » et par les organes compétents, et ne se sert pas d'autres » intermédiaires quels qu'ils soient... Telles et non pas » d'autres sont les instructions que Sa Sainteté a données » invariablement aux évêques de France au sujet de » l'Action Française. »

» Et c'est en marge de semblables textes que l'*Action Française* risque son argumentation spécieuse. A-t-elle vraiment cru que les catholiques qui la lisent pourraient s'y laisser prendre?

» Nous savons bien, quant à nous, que, si quelques flottements ont pu tout d'abord se manifester, les catholiques sincères, lecteurs ou amis de l'*Action Française*, qui cherchent avec bonne volonté les véritables directives du Souverain Pontife pour les suivre filialement, n'auront pas hésité à reconnaître dans les articles de l'*Osservatore Romano* l'écho fidèle de la parole pontificale... »

(1) Les sous-titres sont de la D. C.

(2) Cf. D. C., ci-après, col. 987-990. (Note de la D. C.)

Saint-Père aux évêques de France, cet organe, comme il est aujourd'hui, avec au frontispice le nom des deux directeurs Daudet et Maurras, est tel qu'un bon père de famille ne doit point le supporter entre les mains de ses fils, ni un supérieur de Séminaire entre les mains des séminaristes, ni un curé tolérer qu'on le distribue aux portes de l'église. Outre les articles de première page des *maîtres et dirigeants*, articles qui laissent assez fréquemment à désirer dans la forme et la substance, il y a bien souvent à reprocher dans le susdit journal les recensions, les annonces, les descriptions, les chroniques théâtrales, les « Carnets des lettres, des sciences et des arts », etc., où il n'est pas rare de voir mentionner les titres et analyser le contenu d'ouvrages et de romans qui ne sont assurément point appropriés à l'éducation de la jeunesse.

Telles sont exactement les instructions que Sa Sainteté a données invariablement aux évêques de France touchant l' « Action Française ».

COMMUNIQUÉS ÉPISCOPAUX

S. Em. le card. Andrieu, archev. de Bordeaux.

Nous avons reproduit dans la *D. C.*, col. 858, le communiqué à l'*Aquitaine* du 5. 11. 26 (1). L'*Aquitaine* du 19. 11. 26 en publie un nouveau, suivi de la traduction de l'article de l'*O. R.* daté du 10 novembre :

Sous ce titre [« Deux mois après la lettre pontificale sur l'Action Française »], l'*Osservatore Romano*, organe du Vatican, a publié, le 9 novembre, un article où le Souverain Pontife déclare nettement, avec sa haute autorité, ce qu'il faut penser des doctrines et des deux principaux dirigeants de l' « Action Française ».

Nous Nous faisons un devoir de publier, en tête de nos colonnes, ce grave document et Nous recommandons à tous Nos diocésains de le lire et de le méditer.

Les précisions contenues dans cet acte du magistère de l'Eglise ne comportent aucune réplique, alors même qu'elle se réclamerait du droit de réponse ou d'une prétendue diffamation, et elles imposent à tous les catholiques non seulement le silence obséquieux, mais encore l'assentiment de l'esprit et l'adhésion de la volonté. (Lettre de Pie IX à l'archevêque de Munich, 21 décembre 1863 ; — Concile du Vatican ; — Décret *Lamentabili* du Saint-Office, 1907.)

S. Em. le card. Billot, cardinal de Curie (2).

Le *Paysan du Sud-Ouest* de Tonneins (3) et à sa suite divers journaux favorables à l' « Action Française » ont rendu publique la lettre suivante, adressée au co-directeur de l'*Action Française* :

Le cardinal Billot présente à Monsieur Léon Daudet ainsi qu'à tous les co-signataires de l'adresse de S. Em. le cardinal Andrieu l'hommage de son profond respect, en même temps que ses plus chaudes félicitations pour la superbe réponse, si digne, si bien fondée en raison, si fortement appuyée par la courageuse profession de foi catholique intégrale qui, nous l'espérons, fera qu'avec l'aide de Dieu l' « A. F. » sortira de la crise actuelle plus que jamais estimée des bons et redoutée des méchants.

Mgr Germain, archev. de Toulouse.

De la *Semaine catholique de Toulouse*, « Diocèse de Toulouse » (14. 11. 26), sous le titre « L'Eglise et l'Action Française. Les catholiques de l'Action Française » :

Une délégation des adhérents catholiques membres de l' « Action Française » de la Haute-Garonne a été reçue par Monseigneur l'archevêque le jeudi 4 novembre, et lui a fait la déclaration suivante :

« Les délégués des sections de l' « Action Française » de la Haute-Garonne, au nom de tous leurs adhérents catholiques, présentent leurs respectueux hommages à Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Toulouse, et lui demandent de transmettre au Souverain Pontife l'expression de leur filiale soumission aux directives données par le Saint-Père à propos de l' « Action Française » : liberté en matière politique, adhésion complète et entière à la doctrine sociale et religieuse de l'Eglise pour toutes les questions qui ne sont pas strictement politiques.

» Les sections ont décidé d'instituer des conférences portant sur les rapports de la politique et de la morale faites par des personnes ecclésiastiques ou laïques. Les sections désirent que, chaque fois que ces questions seront traitées, un ecclésiastique désigné par Monseigneur l'archevêque y assiste pour assurer la parfaite orthodoxie des doctrines exposées.

» Le marquis de Palaminy, délégué régional adjoint de Monseigneur le duc de Guise pour la neuvième zone, a tenu à s'associer à la démarche faite par la délégation. »

Mgr l'archevêque a adressé à la délégation, le vendredi 5 novembre, la lettre suivante :

« Chers Messieurs,

» Vous connaissant depuis de longues années, je n'avais jamais douté de votre obéissance et de votre attachement aux directions du Saint-Siège.

» Je n'en ai été que plus sensible à la démarche que vous avez bien voulu faire, jeudi dernier, en venant me renouveler l'assurance de vos sentiments franchement catholiques. Je vous en remercie.

» En attendant que le prochain numéro de la *Semaine catholique* reproduise ce document, je serais heureux si vous vouliez le communiquer à la presse (1).

» † Jean-Augustin,
» *archevêque de Toulouse.* »

La *Semaine catholique* publie ensuite le texte d'une lettre adressée par Mgr Germain à S. S. Pie XI :

Monseigneur l'archevêque, heureux de répondre à la demande qui lui a été adressée le 4 novembre dernier par les délégués des sections de l' « Action Française » de la Haute-Garonne, a transmis au Saint-Père l'expression de leur filiale soumission par la lettre suivante :

« Toulouse, le 9 novembre 1926.

» Très Saint Père,

» Votre Sainteté, dans sa lettre du 5 septembre dernier, a mis en garde les catholiques contre des

(1) Cf. *D. C.*, t. 16, col. 452-457, 680.

(2) S. Em. le cardinal Louis Billot, S. J., n'a pas reçu la consécration épiscopale. Il a été créé cardinal-diacre par Pie X, le 27. 11. 11, et a reçu le 30 novembre le chapeau avec la diaconie de Sainte-Marie *in Via lata*.

(3) Mgr Sagot du Vauroux, évêque d'Agen, a dû protester le 8 octobre (cf. *D. C.*, t. 16, col. 660) et le 29 octobre contre ce journal hebdomadaire.

(1) Il parut dans le *Télégramme* le 7 nov. (Note de la *D. C.*)

erreurs de doctrine, dangereuses pour la foi et la morale, soutenues par certains dirigeants de l' « Action Française ». Vous avez daigné, en outre, souligner la portée de votre enseignement et préciser les devoirs qu'il impose aux consciences, à plusieurs reprises, soit directement par vos discours publics, soit par l'intermédiaire de Son Eminence le cardinal Gasparri, votre illustre Secrétaire d'Etat.

» Les catholiques de Notre diocèse ont accepté, avec les sentiments d'un profond respect et d'une filiale obéissance, les avertissements et les directions que vous leur donniez avec votre vigilance et votre sagesse de Pasteur suprême, votre sollicitude et votre bonté de Père très aimant. Mais il Nous a été particulièrement agréable de recevoir, le 4 novembre dernier, les délégués des sections d' « Action » Française » de Notre diocèse. Ils venaient officiellement Nous demander, au nom de tous les adhérents catholiques, de transmettre à Votre Sainteté l'expression de leur filiale soumission et de leur adhésion complète à la doctrine sociale et religieuse de l'Eglise.

» Si les catholiques d' « Action Française » revendiquent, pour les questions purement politiques, comme celle de la forme du Gouvernement, une juste et saine liberté, conformément à l'enseignement traditionnel de l'Eglise, que vous avez si opportunément rappelé, ils ne veulent point nier les rapports de la politique avec la morale ni méconnaître les directions déjà données par S. S. Pie X. Dans son encyclique *Pascendi*, ce Pontife de grande et sainte mémoire rejetait, comme erronée, la proposition suivante : « Tout catholique, car il est » en même temps citoyen, a le droit et le devoir » — sans se préoccuper de l'Eglise, sans se soucier » de ses désirs, de ses conseils, de ses commandements, » au mépris même de ses réprimandes — de pour» suivre le bien public en la manière qu'il estime » la meilleure. »

» Pour éviter tout danger et assurer leur parfaite orthodoxie, les délégués des sections de l' « Action » Française » de Notre diocèse Nous ont demandé de leur désigner un prêtre qui assistera à leurs réunions et leur rappellera, au besoin, les prescriptions du dogme et de la morale, « principalement dans leurs » rapports nécessaires avec la politique, laquelle, » suivant la doctrine de l'Eglise et les paroles mêmes » de Votre Sainteté, est logiquement subordonnée à » la morale ».

» Nous connaissons, depuis de longues années déjà, Très Saint Père, les sentiments religieux des catholiques de Notre diocèse qui font partie de l' « Action Française ». Bien souvent, Nous avons pu constater leur dévouement généreux et leur concours efficace dans les œuvres catholiques. Leur démarche du 4 novembre dernier ne Nous a pas surpris, mais elle a procuré à Notre cœur une joie d'autant plus grande que leur soumission filiale sera certainement accueillie avec bonheur par Votre Sainteté.

» C'est animé de ces sentiments que Nous Vous prions d'agréer, Très Saint Père, l'hommage de la profonde vénération avec laquelle Nous aimons à Nous dire, de Votre Sainteté, le fils très respectueux et tout dévoué en Notre-Seigneur.

» † JEAN-AUGUSTIN,
» *archevêque de Toulouse.* » (1)

---

(1) A la suite de cette lettre, la *Semaine catholique* (14. 11. 26), sous le titre « Les groupements catholiques et l'Action Française », écrit :

« *Association catholique de la Jeunesse française.* — L'*Œuvre sociale*, organe de l'Association catholique de la Jeunesse française pour la région du Midi, publie dans son numéro de novembre un article de son aumônier régiona[l] ayant pour titre « A propos de la lettre du Pape : Quelque[s] » conseils ». Après avoir constaté avec bonheur « l'espri[t] » authentiquement chrétien qui s'exerce au sein de notr[e] » A. C. J. F. », l'auteur la met en garde contre certain[s] périls : « En face des monitions pontificales, dit-il, il y [a] » des fautes à ne pas commettre, il y a des actes de vert[u] » chrétienne à pratiquer :

» *Fautes à ne point commettre :* rejeter sur des suba[l]» ternes les responsabilités que l'autorité suprême reven» dique hautement pour elle ; supposer des arrière-pensée[s] » politiques à des interventions du magistère doctrinal [;] » encore moins colporter ou même croire des histoire[s] » ridicules... pareilles à celles que les légistes français, a[u] » XIVe siècle, jetèrent à la figure de Boniface VIII quan[d] » le Pape condamnait leurs théories ; gaspiller son temps [et] » son talent, comme le fit au sujet du jansénisme le gran[d] » Arnauld, à démontrer à l'Eglise qu'elle s'est à to[rt] » inquiétée d'un « Phantôme »...

» *Vertus à pratiquer :* elles se résument en *l'esprit fili[al]* » vis-à-vis de l'Eglise. Dans la demi-ténèbre de ce mond[e] » nous demeurons toujours enfants, enfants de cette Mè[re] » infaillible dans sa pensée et dans sa direction mora[le] » qu'est l'Epouse immortelle du Christ, *notre Mère [la]* » *Sainte Eglise hiérarchique*, comme l'appelle saint Ignac[e] » de Loyola. Quand elle nous reprend, au lieu de no[us] » rebiffer comme l'enfant méfiant, indocile..., au fond pe[u] » aimant, cherchons à voir en nous le défaut qu'elle » aperçoit, qu'elle déplore, qu'elle veut corriger. Coll[a]» borons à son œuvre d'éducation, au lieu de chercher [à] » la contrecarrer, à épiloguer, à argumenter pour [la] » prendre elle-même en faute. »

» *Les Chevaliers de Jeanne d'Arc.* — *L'Etendard*, bulleti[n] national des Chevaliers de Jeanne d'Arc, publie dans so[n] dernier numéro, septembre-octobre 1926, un article du pr[é]sident de l'Ordre « A propos de l'Action Française ». Apr[ès] avoir donné un résumé sommaire des documents pon[ti]ficaux, l'auteur tire cette conclusion : « L'Ordre ne [se] » préoccupe point de connaître les opinions politiques [de] » ses membres, tous sont catholiques et Frères Chevalie[rs] » de Jeanne d'Arc ; rien de ce qui touche un de nous [ne] » saurait laisser ses Frères indifférents ; tous sont soum[is] » sans restrictions à l'Eglise et à son Chef suprême. Ce[r]» tains d'entre eux, membres de l' « Action Française », o[nt] » aujourd'hui un mérite plus grand à s'incliner, avec u[ne] » soumission et une obéissance respectueuses et complète[s] » devant la plus haute autorité qui soit sur terre, épreu[ve] » dont ils sortent grandis aux yeux de leurs Frères. L[es] » autres membres de l'Ordre, qui ne partagent pas leu[rs] » opinions politiques, ont le devoir de leur témoigner da[ns] » la crise qu'ils traversent et qui, nous le savons, les pei[ne] » profondément, la plus affectueuse charité. Ils doivent [les] » aider à faire triompher chez eux, quoi qu'il leur [en] » coûte, la discipline catholique sur l'attachement qu'[ils] » pourraient avoir à toutes les doctrines signalées comm[e] » dangereuses. »

Mgr CHESNELONG, archev. de Sens.

De la *Semaine religieuse de Sens* dans le[s] « Communications de l'archevêché » (5. 11. 26), cette « communication de Mgr l'archevêque de Sens au sujet des avertissements du Saint-Siège aux membres de l'Action Française » (1) :

Nous avons porté à la connaissance de Nos fidèles la lettre de S. Em. le cardinal Andrieu et les divers documents émanés du Saint-Siège au sujet de l' « Action Française ».

Quelques-uns de Nos diocésains, membres de cette Ligue, hommes de foi profonde, de zèle ardent, de dévouement généreux et désintéressé à Nos œuvres d'apostolat ou de charité, se sont empressés de Nous faire parvenir leur pleine adhésion à la lettre que M. le comte Bernard de Vesins, leur président adressa, le 16 septembre dernier, au Souverain Pontife, et dans laquelle il proteste de la foi entière

---

(1) Cf. *D. C.*, t. 16, col. 461, 654-655.

les ligueurs aux dogmes de l'Eglise catholique, de leur soumission et de leur respectueuse affection envers elle, de leur obéissance filiale envers leur Père commun.

Nous avons été touché de cette démarche, sans en être aucunement surpris. Aux sentiments qu'expriment aujourd'hui et que professèrent toujours les signataires de cette adresse correspondra, nous n'en saurions douter, leur attitude.

Catholiques d'abord et mettant au-dessus de tout leur attachement à la sainte Eglise, parce qu'ils voient en elle la dépositaire de la vérité et de la grâce et, par suite, le guide divinement institué pour conduire leurs âmes au salut et la société à ses fins providentielles, plus que jamais ils remercieront Dieu de les avoir faits enfants de l'Eglise, attentive à les avertir, par la voix paternelle de son chef, des dangers que pourrait courir la pureté de leur foi.

Logiques et cohérents dans leur docilité aux enseignements du Souverain Pontife, ils devront se mettre en garde contre la contagion possible de certaines erreurs, trop manifestes chez quelques-uns des écrivains les plus en vue de l' « Action Française », mais dont ils ont pu, jusqu'ici, en toute bonne foi, ne pas apercevoir le risque pour eux-mêmes. Ils se tiendront prudemment à l'écart de l'influence doctrinale de penseurs malheureusement étrangers à la foi catholique. Ils prieront Dieu pour que ces dirigeants intellectuels de l' « Action Française », mettant à profit les si paternels avertissements du Vicaire de Jésus-Christ, veillent à ce que jamais à l'avenir, dans leurs conférences, journaux, revues et autres productions littéraires, il ne soit porté atteinte à l'intégrité de la foi, aux délicatesses de la morale et aux exigences de la charité chrétienne.

Libres de garder leurs convictions sur ce qu'ils estiment être en soi, ou pour la France, la meilleure forme de gouvernement, ils sont libres, aussi, de les affirmer et de les propager, sous leur seule responsabilité personnelle, et en dehors de nos organisations catholiques, dont le but est exclusivement religieux et au seuil desquelles doit s'arrêter tout ce qui serait susceptible d'y introduire des divisions. Toutefois, ils doivent se souvenir que la politique ne saurait être indépendante de la morale, étrangère à l'esprit chrétien ni, à plus forte raison, les contredire, soit dans les principes, soit dans le choix des moyens.

Ce faisant, et disposés pour demain à recevoir avec respect, docilité et filiale reconnaissance, comme ils le font aujourd'hui, tous les enseignements et directions du Souverain Pontife, ils pourront être en sécurité. Dès lors, à l'émotion douloureuse qu'ils viennent d'éprouver et à laquelle, pas plus que le Saint-Père lui-même, Nous ne pouvions, dans Notre affection pour tous Nos fils, demeurer insensible, succédera le sentiment de paix qui naît de la conscience du devoir loyalement et généreusement accompli.

Sens, le 30 octobre 1926.

† JEAN-VICTOR-EMILE,
archevêque de Sens.

Mgr NÈGRE, archev. de Tours.

De la *Semaine religieuse de Tours*, « Partie officielle » (22. 10. 26), ce « communiqué » (1):

Dans une visite que Nous firent, ces jours derniers, Monsieur le délégué régional de Monseigneur le duc de Guise, président des royalistes de Tours, et Monsieur le président de la section d' « Action Française » de Tours, Nous fûmes très édifié de l'esprit de soumission et de docilité avec lequel ces Messieurs Nous dirent très simplement : « Nous sommes catholiques avant tout, et, comme royalistes, nous sommes des partisans résolus de la monarchie traditionnelle, qui fut toujours en France la monarchie chrétienne. A ce double titre nous devons et voulons suivre les ordres et les directions du Pape... C'est avec une vive reconnaissance que, dans les circonstances présentes, nous recevrons les conseils de Votre Grandeur. »

Monsieur le délégué régional est un grand blessé de la guerre. Il Nous semblait, en l'écoutant, que toute la loyauté du cœur français respirait par les nombreuses blessures dont il fut criblé au milieu des batailles.

Après avoir félicité ces Messieurs des nobles sentiments qui les honorent, Nous leur avons dit : « Il faut prendre la Lettre pontificale telle qu'elle est, ne rien y ajouter, mais n'y rien retrancher. Vous préférez pour la France un Gouvernement à forme monarchique ; le Saint-Père vous en reconnaît le droit. Vous voulez pour notre pays une monarchie traditionnelle, catholique ; ce n'est pas le Chef de l'Eglise qui vous en blâmera.

» Mais à ce propos laissez-moi vous dire combien je suis heureux de savoir qu'à l' « Action Fran-» çaise » les catholiques ne sont pas les seuls à vouloir la monarchie traditionnelle ; les incroyants la veulent également. Voici la jolie réponse de l'un d'eux à quelqu'un qui l'interrogeait à ce sujet : « Et nous ne voulons pas, dit-il, la monarchie du » grand Turc ni d'un inconnu, nous voulons la » monarchie du petit-fils de saint Louis, qui s'est » appelé, de son vivant, Henri V, Philippe VII, » Philippe VIII, et s'appelle aujourd'hui Jean III ; » or, ce sont tous des catholiques croyants et pra-» tiquants. » Vous le voyez, ce n'est pas dit en expressions sournoises.

» Toutefois, veuillez bien remarquer, Messieurs, une chose que le Pape vous demande : c'est de vous garder de toute participation aux erreurs qu'Il signale. Soyez donc attentifs et conservez à votre foi toute sa pureté et son intégrité. Pour mieux vous garantir et pour vous éclairer sur ces questions religieuses et sociales, Nous vous engageons à lire des livres choisis et revêtus de l'approbation ecclésiastique. Lisez surtout et *étudiez* avec soin les Encycliques de Sa Sainteté Pie XI, spécialement les deux principales (1) qui commencent par ces mots : *Ubi arcano ; Quas primas.* La première a tracé aux catholiques un programme doctrinal et pratique admirablement approprié au besoin des temps présents. La seconde expose la magnifique doctrine de la puissance royale de Jésus-Christ sur tous les hommes et sur toutes les sociétés. Vous y trouverez le tableau de l'ordre social tel que Dieu l'a établi, au sommet duquel est Jésus-Christ. Vous y verrez aussi la condamnation de l'erreur qui tend à renverser dans toutes les nations cet ordre divin, l'erreur du *laïcisme.* Nous avons tous à puiser dans ce document impérissable la connaissance la plus sûre et la plus nécessaire des droits de Dieu, de Jésus-Christ et de l'Eglise, comme aussi des devoirs que ces droits nous imposent.

» Pour vous, Monsieur le Président de la section de l' « Action Française » de Tours, vous Nous avez

(1) Cf. *D. C.*, t. 16, col. 655.

(1) Cf. *D. C.*, t. 9, col. 67-87, et t. 15, col. 259-275. (Note de la *D. C.*)

exprimé le désir de vos jeunes gens et le vôtre, qui est d'avoir des conférences, dirigées par un prêtre de notre choix, sur les questions religieuses et politico-religieuses qui s'agitent. Ce désir vous fait honneur à tous. Vous aurez ce prêtre. Nous vous le donnerons avec la plus vive satisfaction.

» Vos jeunes gens sont ardents, courageux, sans respect humain ; dites-leur que Nous comptons sur eux dans la lutte contre ce laïcisme qui se concrète dans les lois de laïcité. Dans ce combat, ils auront le mérite et la gloire d'avoir pour une belle part concouru au rétablissement du règne social de Jésus-Christ. »

† ALBERT,
archevêque de Tours.

Mgr CHOLLET, archev. de Cambrai.

De la *Semaine religieuse de Cambrai*, « Partie officielle; Actes du Saint-Siège » (30. 10. 26) (1) :

Les *Acta* du 1er octobre 1926 publient, dans leur texte français, la lettre du Saint-Père au cardinal Andrieu au sujet de l' « Action Française » et (en note) la lettre du cardinal Andrieu aux jeunes gens qui l'avaient consulté à propos de ce groupement politique.

La *Semaine religieuse de Cambrai* (13. 11. 26) publie les déclarations que lut en chaire Mgr CHOLLET, le 7 novembre, au salut de clôture d'un Congrès de la Jeunesse catholique tenu à Valenciennes. Nous les reproduisons *in extenso* :

MES CHERS AMIS,

Consignes de discipline et de soumission intellectuelle (2)

Permettez-moi de vous recommander, dans les circonstances présentes, un grand esprit de *discipline doctrinale* envers l'Eglise.

Ce qui fait de vous des catholiques, c'est la *foi*, c'est la croyance en des vérités révélées dont l'Eglise a le dépôt, l'interprétation et la garde. Elle est chargée de vous défendre contre l'erreur : écoutez-la.

Une erreur : faire intervenir la religion dans les plans politiques.

Il y a une grande tentation à laquelle on a succombé de part et d'autre, par ferveur pour des opinions politiques ; on a une conviction, on pense qu'il y va du salut de la France ; on y met toute son âme de Français ; on est assuré qu'il est impossible d'être bon Français si l'on n'est républicain, disent les uns ; d'autres disent : monarchiste.

Par ailleurs, on est chrétien, on veut réaliser sa foi catholique ; on la compare avec ses convictions politiques ; on trouve des affinités entre la religion catholique et la République et l'on affirme que la démocratie républicaine répond infiniment mieux à l'idéal catholique, que sous cette forme la fraternité chrétienne, la charité qui va au peuple, trouve mieux la satisfaction de ses inspirations de bonté et d'amour.

Certains répliquent : l'Eglise est une monarchie, elle a à sa tête le Pape, qui est Roi ; étant une forme divine de société humaine, elle est le type de la société parfaite, et l'Etat, pour répondre au plan divin et aux exigences d'ordre et d'harmonie, d'unité et d'autorité du catholicisme, doit prendre la forme monarchique.

Ainsi des patriotismes ardents, par sollicitude pour l'avenir du pays, font intervenir leur religion dans leurs plans politiques ; ils solidarisent l'Eglise catholique avec les partis qui se disputent l'honneur de posséder le meilleur système de gouvernement. La religion est ainsi liée à des opinions très nobles mais incertaines ; les politiciens se mêlent de faire de la théologie ; ils la font défectueuse. La théologie doit se défendre ; elle se défend.

Le Pape, qui en est le grand maître et le gardien intervient alors. Il désolidarise la foi religieuse d'avec la foi politique ; il les replace chacune sur son plan : la religion sur un plan supérieur, qui domine toutes les politiques et tous les partis, qui leur laisse leurs initiatives et leurs libertés pourvu qu'elles restent fidèles aux lois de la morale. « L'Eglise étant une société non seulement parfaite mais supérieure à toute autre société humaine, a le droit et le devoir de ne pas se faire la servante des partis, ni de se plier servilement aux exigences changeantes de la politique. Tirer l'Eglise à un parti et vouloir en fin de compte qu'elle aide à vaincre les adversaires politiques, serait faire un abus énorme de la religion. » (LÉON XIII, *Sapientiae Christianae* 10 janvier 1890.)

A condition que les croyances religieuses et les lois de la morale chrétienne soient sauves, le Pape renouvelant en cela les positions prises par Pie (du reste les Papes peuvent mourir et se succéder leur doctrine reste toujours pareille, car elle est cel du Christ), le Pape, dis-je, vous laisse le libre cho de vos opinions et de votre action politique.

Conseils de fraternité joyeuse et confiante.

Mais ici, sur ce terrain des convictions privée qui est le terrain de la liberté, laissez-moi encor mes chers Amis, vous demander, au nom du Pa et du Christ, un grand esprit de *fraternité*.

Vous êtes tous d'excellents Français et de sincèr chrétiens ; vous avez deux mères, la patrie et l'Eglis vous les aimez de tout votre cœur ; vous êtes pré à les servir et à les défendre, même de votre sar généreux et au prix de votre vie, tout en donna à l'Eglise, mère de votre âme et ouvrière de vot destinée céleste et éternelle, le pas sur la patr ouvrière de votre bien-être terrestre et temporel.

Vous pouvez avoir des conceptions différentes s la meilleure manière d'aménager et de servir France, mais vous communiez tous dans un mêr amour et un même dévouement pour elle. Ay donc confiance les uns dans les autres ; tendez-vc des mains loyales et attachez-vous à combattre l'unisson les entreprises qui menacent les bas essentielles de la vie nationale, la vie religieuse, plan divin de la famille, les droits du père et la mère, l'âme des enfants, l'ordre social.

Collaboration uniquement préoccupée de réalisations religieuses.

Mus par cette fraternité, *collaborez* surtout d. nos œuvres religieuses, dans votre belle Associat catholique de la Jeunesse française.

Nos œuvres religieuses, ainsi que l'Eglise, laquelle elles appartiennent comme les membres corps, sont situées au-dessus des partis. E accueillent et doivent accueillir tous les jeunes g chrétiens, à quelque école politique qu'ils ap tiennent. Les convictions politiques, demeurant

(1) Cf. *D. C.*, col. 461, 655, 680.
(2) Les sous-titres sont de la *D. C.*

porte de nos lieux de réunion et d'action catholique, ne peuvent empêcher aucun d'entre vous de franchir cette porte. Elles doivent au sein de nos réunions d'œuvres s'interdire toute propagande de parti. Si nous continuons à confier la direction de nos œuvres à des chefs étrangers à la direction des associations politiques, la paix féconde régnera dans nos groupements ; la collaboration à laquelle je vous convie sera facile et agréable, et notre belle et bien-aimée A. C. J. F. fera de grandes choses dignes d'elle et de la religion.

Ces consignes de discipline et de soumission intellectuelle et volontaire, ces conseils de fraternité confiante et joyeuse, ces appels à une collaboration unanime et organisée, dépouillée de préoccupations de parti et uniquement occupée de réalisations religieuses, vous venez de les écouter avec une attention dont je vous félicite et dont je vous remercie et pour laquelle je veux tous, mes chers Amis, vous bénir de mon cœur d'ami et de père.

Mgr Leynaud, archev. d'Alger.

La *Semaine religieuse d'Alger* (29.10.26) résume l' « entretien » qu'eut avec ses prêtres Mgr Leynaud à l'occasion de la retraite ecclésiastique. Voici ce qui concerne l' « Action Française » :

Vous connaissez par les journaux les documents nouveaux concernant l' « Action Française ».

Personnellement, toute ma vie et partout, je me suis tenu en dehors des partis politiques.

Je suis d'autant plus à l'aise pour vous recommander — c'est mon devoir — de mettre vos paroissiens en garde contre certaines tendances et doctrines que Notre Saint Père le Pape vient de repousser.

Prêtres et Français, soyons tout à l'Eglise et à la patrie, et ne nous faisons inscrire dans aucune Ligue politique, quelle qu'elle soit.

Avant tout et toujours, obéissons filialement à toutes les directions pontificales.

La *Semaine religieuse d'Alger* (12. 11. 26) publie dans ses « Nouvelles du monde catholique » la lettre de Pie XI au cardinal Andrieu et la Réponse du cardinal-archevêque de Bordeaux aux jeunes gens qui l'ont consulté sur l' « Action Française ».

Mgr Cézérac, arch. d'Albi.

De la *Semaine religieuse d'Albi* (28. 10. 26) ce « communiqué » sous le titre « Les catholiques d' « Action Française » du diocèse d'Albi » :

Dès que Monseigneur eut connaissance de la Lettre de Sa Sainteté Pie XI à S. Em. le cardinal Andrieu, Sa Grandeur en ordonna la publication ; le document pontifical a paru en tête de notre numéro, le 16 septembre (1).

Tout aussitôt, au nom de leurs adhérents catholiques, les présidents de l' « Action Française » demandèrent une audience à Monseigneur. Ils tenaient à affirmer leur catholicisme intégral, leur adhésion filiale et complète aux enseignements et directions du Vicaire de Jésus-Christ, leur volonté d'être fidèles aux enseignements de la sainte Eglise, et aux prescriptions du dogme et de la morale catholiques, « principalement dans leurs rapports nécessaires avec la politique, laquelle est logiquement subordonnée à la morale », selon les paroles du Souverain Pontife.

(1) Cf. D. C., col. 461.

Monseigneur ne fut point surpris de cette profession de foi spontanée et émue. Il savait, pour l'avoir souvent constaté, combien les catholiques présents, et ceux au nom desquels ils parlaient, sont fidèles à la foi du Christ, défenseurs courageux des droits et des libertés de l'Eglise, et les soutiens généreux des œuvres religieuses dans le diocèse. Il a été heureux de les remercier et de les féliciter de leur adhésion totale et sans arrière-pensée aux avertissements du Père commun de nos âmes.

Il est d'ailleurs loisible à leurs consciences de Français de suivre, dans les questions purement politiques, et sur la forme du Gouvernement, l'opinion qu'ils estimeront la meilleure pour le bien du pays. « Là-dessus l'Eglise laisse à chacun la juste liberté ».

Le danger serait de suivre aveuglément leurs chefs dans les choses qui regardent la foi et la morale ; et le Souverain Pontife a voulu prévenir les catholiques d' « Action Française » contre ce péril.

Monseigneur a été heureux de constater que ses chers diocésains n'y étaient point tombés. Toutefois, pour s'en prémunir, ils ont demandé à Monseigneur de former, au sein de leurs comités, des cercles d'études où seraient examinées les questions politiques au regard de la foi et de la morale catholiques, en vue de ne jamais tomber dans les dangers signalés par le Souverain Pontife.

Monseigneur a approuvé ce projet et l'a béni. Dès qu'il lui sera signalé comme effectif, il sera heureux de désigner un prêtre, selon le sage désir qui lui a été exprimé, pour être le conseiller théologique de ces séances d'études.

L'entretien s'est poursuivi avec un filial abandon. Monseigneur a rappelé que la monarchie traditionnelle, dont ses visiteurs distingués conservent l'idéal, a un chef dont le nom est tout un programme : *le roi très chrétien.*

Mgr Humbrecht, archev. de Besançon.

De la *Semaine religieuse de Besançon,* « Partie non officielle : L'Action Française » (21. 10. 26) (1) :

Mgr l'archevêque a reçu la lettre suivante de M. le président de la Fédération des sections d' « Action Française » de Franche-Comté et de Belfort :

Vesoul, le 10 octobre 1926.

Monseigneur,

En qualité de président de la Fédération des sections d' « Action Française » de Franche-Comté et de Belfort, je viens apporter à Votre Grandeur mon adhésion et ma soumission entière aux enseignements de l'Eglise, rappelés dans la lettre de Sa Sainteté Pie XI concernant les doctrines de l'A. F. dans les choses qui regardent la foi et la morale ; c'est de l'Eglise seule que je reçois l'enseignement et les règles de conduite : ses paroles sont esprit et vie.

Daigne Votre Grandeur agréer l'hommage de mon profond respect.

G. de Saint-Seine.

Mgr Rivière, archev. d'Aix.

De la *Semaine religieuse d'Aix,* « Partie officielle » (31. 10. 26) :

Un communiqué de Monseigneur relatif à l'affaire de l' « Action Française » a été publié dans notre numéro du 17 octobre (2).

(1) Cf. D. C., col. 656-657.
(2) Cf. D. C., col. 657.

Les *Acta Apostolicae Sedis*, journal officiel du Saint-Siège, contiennent dans leur numéro du 1er octobre le document suivant, que nous nous faisons un devoir de reproduire [*la lettre du Pape au cardinal Andrieu avec en note la réponse du cardinal de Bordeaux aux jeunes catholiques*].

Mgr VAN ROEY, arch. de Malines.

Recevant à Louvain, le 12. 11. 26, le Comité de rédaction des *Cahiers de la Jeunesse catholique*, Mgr Van Roey déclara acquiescer, comme le cardinal Mercier, au programme de cette publication : au point de vue artistique, ne pas faire de l'art pour l'art, mais de l'art pour Dieu ; au point de vue social, promouvoir l'action populaire chrétienne ; puis, parlant de la question de l' « Action Française », le prélat conclut :

Détournez-vous de ce mouvement, puisque — je le sais de science certaine — c'est la volonté du Saint-Père.

Mgr MARTY, év. de Montauban.

Le *Bulletin catholique de Montauban* publie en tête de son numéro du 30 octobre, sous le titre « La Lettre du Saint-Père et l'Action Française », le « communiqué officiel » suivant :

Monseigneur n'a pas encore répondu aux nombreuses questions qui lui ont été posées à ce sujet, de divers points du diocèse et d'ailleurs, tant il lui paraissait naturel et simple que chacun se dît à lui-même : « Il faut obéir au Pape comme le Pape veut être obéi. »

Mais on interroge encore, quoique le nuage se soit quelque peu dissipé. Et certaines interrogations traduisent de véritables angoisses d'âmes, auxquelles Monseigneur ne croit pas pouvoir refuser les apaisements sollicités. D'où la note suivante :

La lettre de S. S. le pape Pie XI et l' « Action Française » (1).

La lettre du Saint-Père à S. Em. le cardinal-archevêque de Bordeaux concernant l' « Action Française » a produit dans les milieux catholiques français, et même en dehors d'eux, des émotions profondes et diverses.

Adversaires et amis de l'A. F. ont donné à la lettre du Pape « un sens qu'elle n'avait pas ».

D'un côté, libéraux, sillonnistes, modernistes, radicaux, laïcistes, ont manifesté une joie si peu contenue et si unanime qu'on est en droit de penser qu'ils ont vu dans la Lettre pontificale plutôt la condamnation depuis longtemps désirée et cherchée de la politique de l' « Action Française » que celle d'erreurs dogmatiques et morales dont beaucoup d'entre eux n'ont qu'un médiocre souci.

Du côté de l' « Action Française », sous la très naturelle impression d'une vive douleur, un grand nombre d'excellents catholiques, désireux avant tout d'obéir scrupuleusement à l'Eglise, ont éprouvé de véritables anxiétés de conscience, parce qu'ils donnaient, eux aussi, à la parole du Souverain Pontif[e] un sens qu'elle n'avait pas.

Les émotions premières s'étant apaisées, on vo[it] maintenant plus clair.

Prise dans son vrai sens, la lettre est une « bénédiction » pour l'A. F.

En principe, d'abord, la Lettre pontificale deva[it] apporter une lumière et être acceptée comme u[ne] « consigne du ciel », mais à condition d'être pri[se] dans son vrai sens.

Elle rappelle un mot de l'incomparable polémis[te] que fut Louis Veuillot. Pie IX l'aimait comme u[n] fils de prédilection. Un jour cependant, il l'invi[tait] à émousser, au nom de la charité, la pointe de [sa] plume. Quand il parlait de cet avertissement publi[c,] l'intrépide défenseur de l'Eglise disait : « Ce jou[r-]là, l'Esprit-Saint est entré par la fenêtre en cassa[nt] les vitres. Mais c'était tout de même le Saint-Espr[it] et une bénédiction. »

En fait, entendue comme elle doit l'être, la Lett[re] de Pie XI concernant l' « Action Française » e[st] une bénédiction, même et surtout pour ceux qui [en] ont le plus souffert.

Elle met fin au péché de monarchie.

D'abord, elle met fin à ce qu'on appelait « [le] péché de monarchie ». Les catholiques ont dés[ormais] le droit indiscutable de n'adhérer, ni de co[eur] ni extérieurement, au régime maçonnique q[ui] humilie, ruine et tue la France.

Elle supprime une équivoque, manifestant à tous comment les catholiques d'A. F. n'obéissent qu'à l'Église en matière doctrinale.

D'autre part, le Souverain Pontife ne condam[ne] l' « Action Française » ni son journal, mais seu[le]ment des doctrines et des livres qui, dans l'or[dre] surnaturel de la foi et de la morale, pourrai[ent] exercer sur les adhérents de la Ligue, sur les jeu[nes] surtout, une influence d'autant plus dangere[use] qu'ils ont une plus grande confiance en leurs di[ri]geants. De cette influence, ajoute le Saint-Père, n[aît] pour ceux qui la subissent l'obligation de veiller « [à] ne pas suivre aveuglément leurs dirigeants dans [les] choses qui regardent la foi et la morale », mais [à] se mettre en garde contre « les tendances fâcheuse[s] des doctrines susdites.

La vigilance si justement demandée par le Vica[ire] de Jésus-Christ était déjà pratiquée, je suis heur[eux] de pouvoir en donner l'assurance, au moins p[our] mon diocèse. Mais, le Pape ayant parlé, cette v[igi]lance s'exercera plus diligemment encore.

Voilà donc supprimée très opportunément l'équ[i]voque derrière laquelle les libéraux de toute mes[ure] s'abritaient pour combattre la politique nettem[ent] antirévolutionnaire de l' « Action Française » b[ien] plus que l'incroyance et l'amoralisme de ses d[iri]geants.

Grâce à la lettre de Pie XI et aux protestati[ons] empressées de filiale obéissance qui lui ont répo[ndu] de toutes parts, la situation est bien nette désorm[ais]. Plus personne n'ignorera que les catholic[ques] d' « Action Française » obéissent toujours à l'Eg[lise] enseignante, c'est-à-dire au Pape et aux évêques [et] non point à des laïques quels qu'ils soient et touj[ours] sujets à l'erreur quand il s'agit de foi et de mor[ale].

Et dès lors, avec l'équivoque dissipée par [la] lumière venue de Rome, disparaîtra la division e[ntre] catholiques, dont trop longtemps elle fut le dés[olant] prétexte. Qui donc n'en bénirait Dieu ?

(1) Ce sous-titre figure dans le communiqué épiscopal. Les autres sous-titres ont été ajoutés par la *D. C.*

Les grands services rendus à la cause catholique obtiendront aux dirigeants de l'A. F. la grâce de la conversion.

Il n'y a pas jusqu'aux dirigeants de l' « Action Française », incroyants ou auteurs de livres condamnables, qui ne puissent et ne doivent recevoir de la Lettre du Saint-Père le bénéfice moral le plus désirable.

Car, bien différents des athées vraiment amoralistes, ceux-là qui s'acharnent, depuis près d'un demi-siècle, à détruire toute religion en France, et avec lesquels pourtant trop de catholiques ne craignent pas de faire alliance, ces dirigeants ont toujours professé un grand respect pour l'Eglise, défendu ses droits et combattu les lois laïques avec une force qui n'a pas été dépassée. L'un d'eux, même, au dire de M. Jacques Maritain, « a nettoyé l'intelligence et l'a délivrée des faux dogmes libéraux » (1).

Si on ne savait que la foi est une grâce de Dieu, on s'étonnerait que ces hommes, puissants par l'intelligence, ne voient pas encore que l'Eglise, société humainement si faible et toujours si violemment persécutée, n'a pu vivre et produire, dans le monde, les effets prodigieux qu'ils admirent, que parce qu'elle est divine.

En tout cas, il paraît certain que « les grands services rendus par eux à la cause catholique » (2) inclinent Dieu à déchirer le voile qui leur a dérobé jusqu'ici même sa naturelle existence. Pourquoi la douleur que la Lettre du Pape leur a causée ne ferait-elle pas cette bienfaisante déchirure ? Dieu entrerait alors dans leur âme par la porte de l'humilité, qui est, en un sens, la première des vertus chrétiennes.

Et quel immense bien produirait ainsi l'intervention du Saint-Père, d'abord si diversement jugée ! Quelle vision de paix et d'espérance ! Les libéraux et les hommes d' « Action Française », tous obéissant au Pape, qu'il s'appelle Pie X ou Pie XI !

Ce serait l'union loyale de tous les catholiques, qui, groupés « *sub uno vexillo Christi* », comme Pie X le demandait tant, ne songeraient plus qu'à délivrer notre patrie du régime corrupteur auquel tous les malheurs nés du laïcisme n'ont pas même appris que « tout ce qu'on fait en France contre le catholicisme, c'est contre la France qu'on le fait ! » (3)

Nous serions bien près de la résurrection nationale ! Qu'il en soit ainsi ! Je le demande à Dieu de tout mon cœur.

† Pierre,
évêque de Montauban.

N. B. — Cette note était déjà écrite quand, de Rome, est arrivée, par une voie tellement sûre qu'elle ne permet pas de doute, cette information importante.

A l'occasion des grandes fêtes qui viennent d'être célébrées à Rome en faveur des martyrs français de la Révolution, le Souverain Pontife a déclaré, évidemment pour que cela fût redit, puisqu'il s'agit d'une direction générale à donner :

1° Qu'on peut faire partie de la Ligue d' « Action Française » ;

2° Qu'on peut être lecteur et abonné de l'*Action Française* ;

3° Qu'on peut collaborer au journal *l'Action Française*.

Au Vatican, il a été certifié par un très haut personnage particulièrement autorisé « *qu'on n'a pas condamné l' « Action Française », qu'on l'a seulement avertie* » (1).

Ce qui veut dire, conformément à la Lettre du Souverain Pontife : *invitée directement* (s'il s'agit des catholiques adhérents à « l'Action Française ») à se préserver attentivement de [illegible] dogma-*tiques et morales*, pour garder la virginité de l'âme comme celle du cœur ; et [illegible] (s'il s'agit des dirigeants) à désirer, à rechercher, à solliciter *de Celui qui la donne la connaissance de la Vérité, qui n'est autre que Jésus-Christ, Sauveur unique des patries ainsi que des âmes. Ego sum Veritas.*

Plaise à ce Roi Sauveur que la parole du Pape soit obéie par tous comme elle doit l'être !

A l' « Action Française » personne assurément n'ignore la célèbre parole royale : « Il faut que Dieu y rentre en Maître pour que j'y rentre en roi. » C'est de la France et pour elle que cette parole était dite.

Au lendemain de la publication de ce communiqué, l'*Ouest-Eclair* (2. 11. 26) publiait, sous le titre « Une mise au point à propos d'une lettre de Mgr Marty », la note suivante :

Bruxelles, le 31 octobre 1926.

La *Libre Belgique* [1. 11. 26] reçoit de Paris cette dépêche :

« A la fin d'une lettre dans laquelle il commente les documents pontificaux concernant l' « Action » Française », l'évêque de Montauban, Mgr Marty, écrit ceci : « A l'occasion des grandes fêtes qui » viennent d'être célébrées à Rome en faveur des » martyrs français de la Révolution, le Souverain » Pontife a déclaré, évidemment pour que cela fût » redit, puisqu'il s'agit d'une direction générale à » donner :

» 1° Qu'on peut faire partie de la Ligue d' « Ac- » tion Française » ;

» 2° Qu'on peut être lecteur et abonné de l'*Action* » *Française* ;

» 3° Qu'on peut collaborer au journal *l'Action* » *Française.* »

» Nous avons demandé à la nonciature à Paris une confirmation de cette déclaration, attribuée au Souverain Pontife. Il nous a été répondu : « Mgr Marty a dû être victime d'un mauvais plai- » sant. C'est justement à l'occasion des fêtes célé- » brées en l'honneur des martyrs français que le » Pape, en parlant, soit en public, soit en privé, » avec les personnalités françaises venues à Rome, » a confirmé, de la façon la plus nette, les juge- » ments formulés et édictés par lui sur l' « Action » Française ». Le jour où celle-ci aura cessé d'avoir » à sa tête un chef qui voit dans le Christ l'ennemi » de la civilisation, de la société et de l'Etat comme » M. Maurras les conçoit, le Souverain Pontife pourra » admettre qu'on reste dans ses rangs et qu'on col- » labore à son œuvre. »

Le *Bulletin catholique de Montauban* (13. 11. 26), sous le titre « La note de Monseigneur au sujet

---

(1) *Une opinion sur Charles Maurras et le devoir des catholiques*, par Jacques Maritain (p. 3?). (Sauf indication contraire, les notes figurent dans le communiqué.)

(2) *Ibid.*

(3) Brunetière, à Besançon.

(1) Dans sa lettre au cardinal Andrieu, le Souverain Pontife écrit : « Votre Eminence énumère et *condamne* avec raison... » (cf. *D. C.*, col. 451). L'article de l'*Osservatore Romano* [illegible] plusieurs reprises de « condamnation ». (Note de la *D. C.*)

de l' « Action Française » : les libéraux ne sont pas contents », reprit :

La lettre de Monseigneur et le communiqué que nos lecteurs ont trouvé dans le numéro du 30 octobre ont ramené le calme dans bien des consciences, et donc aidé à l'union si désirable entre catholiques. Nous en avons eu des preuves touchantes venues de toutes les provinces de France et même d'au delà. Cela a été pour Sa Grandeur une vraie consolation. Mais certains libéraux qui aiment la paix avec le monde entier, sauf avec les catholiques de France, ne sont pas contents. Parmi eux, il faut compter particulièrement les rédacteurs de la *Libre Belgique*, qui s'imprime à Bruxelles, et ceux de l'*Ouest-Eclair*, qui paraît à Rouen [Rennes], en pleine Bretagne catholique.

Le 2 novembre l'[*Ouest*-]*Eclair* publiait, comme l'ayant reçue de son correspondant particulier de Bruxelles, la dépêche suivante, qui paraissait en même temps dans la *Libre Belgique*.

(On observera que la nonciature était encore vacante le 2 novembre, Mgr Maglione, le nouveau nonce, n'étant arrivé que le 3... Cette remarque est importante à cause de la mention qui est faite de la nonciature dans la dépêche de Bruxelles-Rennes, dépêche qui était datée du 2 novembre.) [*Suit le texte de la dépêche parue dans l'*Ouest-Eclair.]

Monseigneur a immédiatement répondu (dès le 5 novembre) à la *Libre Belgique*, à l'*Ouest-Eclair* et à la *Petite Gironde*. Celle-ci s'était empressée d'insérer la dépêche belge. Elle donne dans son numéro du 9 la réponse de Monseigneur, en faisant quelques réflexions qui ne méritent pas plus d'être mentionnées que celles dont elle avait fait suivre la publication de l'article belge.

Voici la réponse de Mgr Marty :

« Monsieur le Rédacteur,

» Dans un récent numéro de votre journal, vous avez publié une « mise au point »!!! que j'ai connue par l'*Ouest-Eclair*, votre frère jumeau de Rennes.

» Tous ceux qui auront lu cette prétendue mise au point pourraient croire, si je ne les en dissuadais sans retard, que j'ai *légèrement* attribué au Souverain Pontife les graves déclarations que Sa Sainteté a daigné faire récemment au sujet de l' « Action Française ».

» J'avais, cependant, pris soin d'observer que j'étais renseigné *par une voie qui ne permet aucun doute*. Cela n'a suffi à convaincre ni votre journal ni celui de Rennes, qui vous emprunte l'affirmation étrange venue, paraîtrait-il, de la nonciature de Paris.

» Vous apprendrez certainement avec plaisir, pour en informer vos lecteurs en toute diligence, que j'ai suffisamment compris la gravité de mes affirmations, malgré mes 77 ans commencés, pour ne pas les *écrire à la légère*.

» Tout ce que j'ai dit, je le maintiens d'autant plus allégrement que j'ai reçu des certitudes nouvelles. Le Souverain Pontife a daigné déclarer : qu'on peut faire partie de la Ligue d' « Action Française » ; qu'on peut être lecteur et abonné du journal *l'Action Française* ; qu'on peut collaborer au journal *l'Action Française*.

» Il y a cependant un *mauvais plaisant* dans l'affaire, à vous en croire. Où donc le chercher ? Pas de mon côté. Vous n'y trouveriez que des personnages éminents par leur vertu, leur science et leur haute situation dans la hiérarchie ecclésiastique. Vous ne le trouveriez pas, non plus, quoi que vous en disiez, à la nonciature de Paris, à moins que peut-être ce fût chez le concierge. La nonciature ne parle pas inconsidérément, comme on le fait chez vous, d'un vieil évêque français.

» Je laisse à vos lecteurs le soin de trouver le *mauvais plaisant* là où il est.

» Les deux derniers paragraphes de votre *mise au point* les dirigeront, par leur caractère évidemment tendancieux, dans leur loyale recherche.

» Croyez, Monsieur le Rédacteur, que je vous désire l'amour sincère de la vérité en vous bénissant *in Christo Iesu*.

» ✝ P.-E. Marty,
» *évêque de Montauban*. »

Nous avons publié ci-dessus, col. 975-977, l'article de l'*Osservatore Romano* (14. 11. 26) auquel a donné lieu le communiqué de Mgr Marty.

(*A suivre* [1].)

---

(1) Nous avons reçu du président de la section de Versailles de l' « Action Française » la lettre suivante :

« Versailles, le 16 novembre 1926.

» Monsieur le Directeur,

» En raison de l'acuité prise par la querelle entre les catholiques démocrates ou libéraux et les catholiques de l' « Action Française », je crois de mon devoir de vous prier d'insérer dans le prochain numéro de la *Documentation Catholique* la rectification suivante, concernant deux affirmations erronées contenues dans votre brochure n° 355 du 13 novembre 1926.

» Vous dites (848, note 2) : « ... la *Conquête*, organe » d' « Action Française » de Versailles... » ; et (86 [860], note 1) : « Un journal d' « Action Française » publié » à Versailles, la *Conquête*... »

» Or, le journal *la Conquête* est un organe absolument indépendant, publiant *sous sa propre responsabilité* des articles qui ne sont ni inspirés ni contrôlés par l' « Action » Française » de Paris ou par la section de Versailles.

» Comptant sur votre courtoisie pour l'insertion de cette lettre en bonne place dans votre plus prochain numéro afin d'éclairer vos lecteurs, induits en erreur, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

» *Le Président de la section :*
» Comte Pierre de La Rocque de Sévérac. »

M. Gabriel Guilbert, rédacteur à la *Conquête*, que nous avons cité, nous écrit, de son côté, de Versailles le 17 novembre : « La *Conquête* est un journal indépendant, catholique et patriote avant tout, qui fait de la politique comme il lui convient, sans aucune attache avec un parti quelconque. »

Nos lecteurs ont compris qu'en appelant la *Conquête* journal ou organe *d'* « Action Française » nous parlions seulement de sa ligne politique et de ses tendances et ne la considérions pas comme un journal ou organe, officiel ou officieux, *de l'* « Action Française ». Les déclarations précédentes supprimeront toute possibilité de confusion.

M. Gabriel Guilbert n'a pas voulu, dans son article du 3 octobre, donner aux royalistes le conseil d'abandonner les œuvres catholiques, mais simplement constater que les royalistes sont les premiers bienfaiteurs de toutes les œuvres : « Nous voudrions bien connaître, dit-il, la part de l'argent républicain dans les œuvres d'apostolat. Nous demandons aux fondateurs, aux directeurs, aux Comités. Eh bien : que les royalistes ... se retirent des œuvres et unions catholiques, et l'on verra tout de suite la place qu'ils y occupaient. » Et M. Guilbert ajoute, pour préciser sa pensée : « Mais, en dépit de cette campagne outrageante, ils resteront sur la brèche, unis aux catholiques qui luttent contre le laïcisme et la Franc-Maçonnerie ; et ainsi resteront fidèles à la cause sacrée de Dieu, de l'Eglise et de la patrie... »

DOSSIERS DE LA « DOCUMENTATION CATHOLIQUE »

Le problème de l'instruction publique dans l'U. R. S. S.

(Suite et fin.) (1)

VI

La réforme scolaire bolchevique.

a) Les grandes lignes de la réforme.

Le premier acte de la réforme scolaire bolchevique fut de nationaliser tous les établissements d'enseignement. Mais ceci supposait leur entretien par l'Etat et le Commissariat de l'Instruction publique. Or ces derniers n'avaient ni les capitaux ni les techniciens nécessaires et surtout compétents pour les administrer. Au début de 1922, on remet beaucoup d'écoles entre les mains de fabriques et d'entreprises avec pour elles la charge de les entretenir, en spécifiant que seuls les enfants des ouvriers pourront les fréquenter. En mars 1922, cette mesure est rapportée. Il semble qu'à l'heure actuelle on change à nouveau de méthode. Depuis 1925, en effet, certaines écoles techniques ont été remises, non sans toutefois que cette mesure provoquât une vive résistance de la part du pouvoir central bolchevique, à des organismes privés, notamment aux Bourses de commerce. Le Commissariat de l'Instruction publique continue d'ailleurs à être représenté dans leur Comité de direction.

Nous avons vu quels principes avaient guidé les bolcheviks à la recherche d'un plan de réforme scolaire. Par quelles mesures vont-ils essayer de les mettre en pratique? Ils décrétèrent l'enseignement national et obligatoire, gratuit, mixte et laïque.

« L'enfant, écrit Boukharine, dans *L'Alphabet communiste* (2), appartient à la société où il est né et non à ses parents. Le droit fondamental d'élever les enfants appartient à la société. A ce point de vue, la prétention des parents d'imprimer au moyen de l'éducation domestique leurs idées bornées à leurs enfants est insoutenable ! »

Obligatoire, l'enseignement le resta longtemps au point de vue théorique, les conditions matérielles de l'enseignement dont nous avons parlé auparavant étant plus fortes que le plus beau des décrets soviétiques. A Moscou, en 1920, 35 000 enfants sur 376 000 pouvaient être reçus dans les établissements scolaires.

Le principe de la gratuité de l'enseignement (l'enfant devait recevoir non seulement l'instruction scolaire, mais être habillé et nourri aux frais de l'école) demeura lui aussi lettre morte. Et du fait que dès 1920-21 les parents devaient subvenir aux besoins des maîtres et de l'école, la gratuité scolaire n'existait plus. Dès la fin de 1922, le droit d'écolage est rétabli officiellement dans 25 Gouvernements et le rétablissement de son principe sanctionné par le Xe Congrès des Soviets (1).

Les bolcheviks réussirent seulement à imposer la laïcité de l'école et le principe de l'enseignement mixte. On sait avec quelle fureur ils s'attaquèrent à l'Eglise. Lénine n'avait-il pas dit que la « religion était l'opium du peuple »? On ne s'étonnera donc point que la religion chrétienne fût mise au ban de l'école soviétique. Les questions de religion ne sont traitées que dans des « clubs d'impies », qui existent non seulement dans les établissements secondaires et dans les « technikums », mais encore dans les établissements d'enseignement primaire ; on y professe des théories d'athéisme et on y tient, les jours de grandes fêtes religieuses surtout, des conférences de propagande antireligieuse. Ces clubs, le caractère mixte de l'enseignement (décret du 31 mai 1918) s'y ajoutant, ont beaucoup fait pour abaisser le niveau moral de la jeunesse russe : « Au début, dit Lunatcharski, cette coexistence des deux sexes a beaucoup effrayé les maîtres et provoqué des incidents. Nous avons eu quelques romans fâcheux. Aujourd'hui, tout est rentré dans l'ordre. » (2) Ch. Sarolea eut la curiosité d'interroger un directeur d'école sur cette question de l'enseignement mixte : « Qu'arrive-t-il si les garçons sont saisis par la débauche ou simplement par l'amour ? » « On me répondit : « Nous ne voyons pas d'objections à » ce qu'ils tombent amoureux aussi longtemps que » ces amourettes se passent franchement et à découvert. De fait, elles arrivent rarement. L'instinct » sexuel est refréné et « sublimisé », conformément » à la loi bien connue de Freud, par les instincts » sociaux et politiques. Les élèves s'intéressent trop » passionnément à la chose publique pour se préoccuper d'amour. » (3) Nous sommes, en cela, d'accord avec Sarolea pour douter des bons effets de cette sublimisation freudienne. Les faits sont là pour prouver que le niveau de la moralité de l'enfance a baissé dans des proportions effroyables.

Contradiction étrange, les mêmes bolcheviks qui ont tout fait pour détruire la valeur morale de l'enfant prescrivirent que la discipline à l'école fût exclusivement basée sur des organismes d'auto-direction ; les maîtres devaient faire appel à la conscience des enfants, jeunes et grands. Les élèves d'une classe, réunis en assemblée générale, élisaient des comités exécutifs. Ce système, qui n'existait primitivement que dans les classes de l'enseignement du deuxième degré et dans les classes supérieures de l'enseignement du premier degré, fut étendu, pendant l'année 1925-26, à toutes les classes de l'enseignement du premier degré. Les enfants sont réunis par classe en groupes de huit à dix. Chacun de ces groupes a une mission bien définie (sanitaire, politique et économique). Ils sont chargés d'organiser des fêtes et surtout de préparer le rapprochement des villes et des campagnes (*smytskhka*). Ces derniers temps, ces *smytskhka* étaient très à la mode ; à leur gré, les écoles choisissaient comme centre de déplacement une usine, une fabrique, un village, un hameau, et y organisaient des fêtes ou des causeries.

---

(1) Voir le début de ce dossier dans la *D. C.*, t. 16, col. 813-824.
(2) BOUKHARINE, *L'Alphabet communiste*, p. 197.

(1) *Isvestia*, 26. 10. 22.
(2) HERRIOT, *La Russie nouvelle*, p. 242.
(3) SAROLEA, *Ce que j'ai vu en Russie soviétique*, p. 14.

A l'origine, ce système ne fut pas sans provoquer des conflits, soit entre ces organes d'auto-direction ou organisations politiques et le corps enseignant, soit entre les comités exécutifs d'élèves et les groupements de « Jeunesses communistes ». Mais petit à petit on est arrivé à un certain *modus vivendi*, surtout dans les cas où les professeurs savaient par leur tact et leur méthode soutenir le travail régulier de l'école sans blesser l'amour-propre des élèves et en sauvegardant dans leur esprit la certitude qu'ils continuaient à rester maîtres de la direction des affaires de l'école. Dans la plupart des établissements scolaires, le corps enseignant put même se servir des organes scolaires d'auto-direction comme d'organismes de soutien de l'ordre et de la discipline. A l'heure actuelle, la discipline de l'école russe est à nouveau effective ; et si les élèves sont encore consultés pour les questions qui touchent à la discipline, il n'en est pas moins vrai que dans la plupart des écoles l'autorité réelle repose à nouveau entre les mains du conseil des professeurs.

b) Les différents types d'écoles et leurs programmes.

La mise en application des méthodes scolaires bolcheviques fut, nous l'avons dit, précédée de périodes de tâtonnement, et l'on ne fait qu'arriver maintenant à une stabilisation. Tous les efforts des nouveaux éducateurs portèrent dès le début sur la lutte contre l'analphabétisme sous la direction d'une Commission extraordinaire (*Tcheka likbez*) (1).

1) LUTTE CONTRE L'ANALPHABÉTISME

L'élan, comme nous l'avons vu, fut au début très grand de tous les milieux populaires vers l'école ; chacun avait soif de s'instruire ; mais cette ardeur fut vite brisée par la guerre civile, la famine et la misère.

La Commission créa dans toute la Russie des « stations », qui organisèrent des bibliothèques populaires, des clubs, des cours d'adultes, etc. Tout était en somme laissé à l'initiative des instructeurs. En 1921, il y avait sur le territoire de 40 Gouvernements russes 50 636 stations de ce genre. Elles se répartissaient comme suit :

	1917	1919	1920	1921
Salles de lectures			40 000	41 607
Bibliothèques ambulantes	11 904		2 780	5 699
Bibliothèques permanentes			13 022	20 890
Maisons du peuple (Foyers)			3 487	4 949
Clubs			2 938	4 155
Cours d'adultes		7 134	15 927	27 914
Universités populaires			101	107
TOTAL DES ÉTABLISSEMENTS :	11 904	7 134	78 255	105 321

Dans l'ensemble, on obtint des résultats, et dans l'armée en particulier le rendement aux cours semble bon. Comme pour leur politique, les instructeurs bolcheviques ont su admirablement adapter à la propagande leurs méthodes d'enseignement. Pas de manuels, mais de petites brochures éditées par la « Ligue panrusse pour la suppression de l'analphabétisme ». La brochure-type qui fut tirée à 3 millions d'exemplaires et répandue dans les bibliothèques populaires et dans les salles de lecture des villages était une sorte d'abécédaire révolutionnaire qui renfermait, à côté d'une petite anthologie de connaissances modernes ou classiques, de poésies, des instructions pédagogiques sur la méthode à employer. Il ne faut pas oublier que les instructeurs étaient souvent des soldats, des ouvriers, des paysans, des paysannes ignorant tout des méthodes d'enseignement. Sur la couverture on pouvait voir, au-dessous d'une grosse inscription : « A bas l'analphabétisme », une gravure primitive représentant un soldat blessé, retour du front, qui apprend à un vieux paysan à lire la *Pravda*. Sur la table du paysan, un encrier. A côté d'eux, une paysanne apprend à lire à son enfant. Tout, à l'intérieur du fascicule, était adapté aux temps nouveaux. A côté de la lettre F on ne trouve plus les mots habituels, mais Fabrique, Front, Frédéric Engel, Federativnaja Respublica...

Veut-on rapprocher les lettres R ou B et A dans un seul mot. On donne comme modèle les phrases : « Muj nje raby » (Nous ne sommes pas des esclaves) et « Muj nje bary » (Nous ne sommes pas des maîtres). Au chapitre relatif aux voyelles I O U : « Mirou swobodou » (Nous apportons la liberté au monde). On trouve d'autres phrases comme celles-ci : « Pleins pouvoirs aux Soviets », « Notre armée est une armée d'ouvriers et de paysans », « Le Communisme est notre foi ». Le premier morceau de lecture est un discours de Trotski. Parmi les exercices proposés, on trouve celui-ci, qui est typique du sens qui devait être donné à ce genre d'enseignement : « Le décret relatif à la liquidation de l'analphabétisme parut le 26 décembre 1919. Répète cette date. Dis combien de temps s'est écoulé depuis cette date. Raconte ce que chez nous, au village, à la fabrique, on a fait pour appliquer ce décret. Dis quelle part tu as prise à la réalisation de ce décret. »

Donc, même — c'est peut-être « surtout » qu'il conviendrait de dire — dans ses branches les plus élémentaires, l'enseignement demeure au service de la propagande. Si l'on a quelques données statistiques, d'une exactitude assez problématique d'ailleurs, sur l'analphabétisme en Russie, on n'en possède pas au sujet des résultats obtenus. D'ailleurs, même s'ils existaient, ces chiffres n'auraient pas grande signification ; on ne pourrait surtout pas en se basant sur eux juger de leur stabilité, car ces notions primaires, inculquées à la hâte à des cerveaux jusqu'ici fermés à l'instruction, pouvaient s'oublier rapidement. En tout cas, des efforts sérieux ont été faits, beaucoup d'énergie dépensée, et certainement on est arrivé à un résultat indéniable dans cette lutte contre une situation « déshonorante pour un pays que d'avoir la majorité de sa population illettrée ». Sans aller jusqu'à penser comme les Trade-Unions dans leur rapport de 1924 (1) qu'en 1927 les illettrés auront disparu de Russie, on peut espérer en voir le nombre, déjà relativement beaucoup plus réduit, aller s'atténuant rapidement au fur et à mesure que la situation redeviendra normale. Des résultats pratiques furent incontestablement acquis.

2) LES ÉCOLES EXPÉRIMENTALES MODÈLES (2)

Réaliser dans le chaos au milieu duquel se débattit la révolution russe des principes scolaires aussi hardis que ceux qu'avait conçus le Narkompross ne fut point chose aisée. Les types de la nouvelle école russe étaient pour la plupart le fruit de conceptions théoriques ; rarement, ou même jamais jusqu'ici, ils

(1) Décret du 30. 12. 19.

(1) *La Russie. Rapport officiel de la délégation britannique des Trade-Unions en Russie et au Caucase, novembre-décembre 1924.* Librairie de l'*Humanité*, 1925.

(2) *Opytno pokazatelnyé schkoly.*

n'avaient été réalisés dans la pratique. D'où la nécessité d'en former la pédagogie, d'en expérimenter la doctrine. C'est dans ce but que furent créées en Russie les écoles modèles aux formes et aux tendances multiples.

On y étudia le milieu dans ses rapports avec les formes pédagogiques, les formes et les méthodes de l'éducation sociale ; certaines écoles se spécialisèrent et visèrent à former de futurs ouvriers pour un corps de métiers déterminé. On chercha à y résoudre le problème de la coéducation. A-côté de ces buts déterminés, elles poursuivirent toutes le but général de trouver, d'établir un type d'école unique qui convînt au régime et aux conditions de la nouvelle vie en Russie. Tous les types d'école y étaient représentés. Le Gouvernement veilla et veille encore particulièrement à leur fonctionnement. Si l'installation matérielle est souvent loin d'être suffisante, beaucoup de ces écoles sont installées dans d'anciens groupes scolaires, [illegible] des écoles de village, dans d'anciennes villas ; bien pourvues en crédits, elles ne manquent [illegible] pas de matériel scolaire. Livres et fournitures y sont en quantité suffisante.

Les directives générales de l'enseignement y sont les mêmes que pour les autres établissements, mais la direction de l'école n'est point obligée de les appliquer d'une façon rigide ; elle peut, elle doit même s'en écarter, si elle le juge à propos, pour les améliorer. Elle répartit elle-même les heures de travail, évalue l'importance à laisser à chaque matière. On lui demande simplement de rendre compte chaque année de ses travaux et de présenter ses projets de modifications au programme général pour l'année scolaire suivante. De la sorte, ces écoles préparent à l'administration centrale les éléments nécessaires à l'élaboration du programme général, et c'est en grande partie en s'inspirant de ces indications, fruit d'expériences diverses, que furent jusqu'ici modifiés chaque année les programmes d'enseignement de l'U. R. S. S.

La première de ces écoles modèles fut ouverte à Moscou au cours de l'été 1918 ; presque au même moment on ouvrait une école modèle de village dans la bourgade de Litwinowitschii (district de Rogatchew, Gouvernement de Homel). Ces établissements étaient placés sous l'autorité directe du département des [illegible] au Commissariat de l'Instruction publique. Leur nombre s'accrut peu à peu. En [illegible], ils constituaient un groupe d'établissements scolaires spécial ayant son administration, [illegible], son budget. Leurs représentants se réunirent en 1920 (juin et décembre) en un congrès chargé de coordonner leurs travaux. Pour centraliser encore plus leurs efforts, on constitue au début de 1921 un « Conseil des écoles modèles », sorte de direction générale, aidé dans ses travaux par des commissions qui inspectent chaque école et surveillent à la fois son installation matérielle et ses travaux pédagogiques. Au printemps 1922, la section des écoles modèles prit encore de l'importance et fut transformée en une « section d'établissements modèles d'expérience ». On étendit à leur programme la question de l'enseignement des beaux-arts, l'hygiène et la médecine à l'école et la formation pédagogique des maîtres.

Les écoles modèles sont de divers types : 1° les écoles modèles d'enseignement populaire ; 2° les écoles du 1er et du 2e degré (les 2 degrés étant parfois réunis dans la même école) ; 3° les jardins d'enfants ; 4° les clubs d'enfants.

La première catégorie de ces écoles représente un organisme très complexe avec cours préparatoires, cours normaux et cours spéciaux postscolaires pour adultes ; dans certaines, on trouve une section spéciale pour la formation pédagogique des maîtres.

Le centre le plus important, qui reçoit actuellement environ [illegible] enfants, est celui du Gouvernement de Kaluga (districts de Borowski et de Malojaroslawski). Ce centre entretient une série d'écoles, d'établissements d'enseignement, de cours pédagogiques et un établissement central chargé de préparer le travail des écoles modèles ; en outre, il possède à Moscou une école du premier degré, un club d'enfants, un [illegible], un musée et une bibliothèque pédagogique. Tout ceci est placé sous une direction unique. On cherche à y déterminer le milieu pédagogique dans lequel doit se mouvoir l'école, à y étudier le rapport de ce milieu et de l'école elle-même. Dans ce centre, ni laboratoire ni « séminaire », mais seulement des classes ordinaires. On attache [illegible] aux cours pédagogiques destinés aux maîtres.

Le deuxième se trouve dans le centre industriel électrique de Schatura. Il a été créé de toutes pièces en 1922. 30 écoles modèles ont été installées qui reçoivent 1 300 élèves environ.

Le troisième centre, le plus récent, est celui de Gaginsk, dans le Gouvernement de Rjasan. Le but que se propose cette école est d'établir le type le plus favorable d'une école de village en adaptant l'enseignement aux besoins [illegible] du pays.

Il faut citer encore 3 autres écoles-types, d'un genre tout différent d'ailleurs : 1° le jardin d'enfants de la IIIe Internationale ; 2° la colonie Lunatcharski. Elles se trouvent toutes les deux à Moscou, constituent un groupe de divers établissements chargés d'approfondir certaines questions touchant l'éducation sociale, communiste, bien entendu. Il y a là une crèche, une école maternelle et des écoles pour tous les âges. Ce groupe ne réunit d'ailleurs que [illegible] 3° [illegible] [illegible] 7 classes, d'une école du 2e degré à [illegible] classes, d'un jardin d'enfants et d'une école [illegible]. [illegible] tures. 30 hectares dépendent de l'école, et les enfants sont initiés aux différents travaux de la terre. L'école est ouverte également aux enfants des villages avoisinants.

Il existe [illegible] des grands centres, [illegible] les programmes sont adaptés à la vie de la région. Presque toutes sont [illegible] des sortes d'écoles modèles d'apprentissage auxquelles on adapte une partie d'enseignement général.

En dehors des écoles entretenues par le Commissariat de l'Instruction publique existent également des institutions modèles organisées par les autorités scolaires locales. Indépendantes administrativement du Commissariat de l'Instruction publique, elles [illegible] au point de vue [illegible], en contact étroit avec lui et avec les autres écoles modèles du Commissariat. Celles de Saint-Pétersbourg passent pour être les mieux organisées. Il est vrai que, pour la plupart, ces établissements existent depuis fort longtemps ; par exemple, l'école de Saint-Gallen, près de Pétersbourg, qui reçoit environ [illegible] élèves. Les [illegible] sont formés par l'ancien séminaire pédagogique, dont la [illegible] a un siècle et qui avait pour mission de former les maîtres pour les écoles de villages. Elle n'a donc

pas changé de destination. Seules, les méthodes y sont autres. On n'a pas jusqu'ici de données statistiques complètes sur l'activité de ces établissements. A l'heure actuelle, il y en a 30 au moins de classés comme vraiment importants. Ils reçoivent dans l'ensemble 7 à 8 000 enfants, dont 4 500 internes, la plupart à la charge de l'État. Ces élèves sont soit des orphelins, soit des fils de paysans, de fonctionnaires ou d'ouvriers. Le corps enseignant comprenait, en 1923, 1 250 maîtres ou professeurs.

3) L'ÉCOLE UNIQUE DU TRAVAIL : LES ÉCOLES DU PREMIER ET DU SECOND DEGRÉ

Dans ses grandes lignes, le plan de réorganisation scolaire bolchevique est le même que celui qui fut préconisé par M. Herriot à la Chambre. Lunatcharski le définit ainsi :

« Nous ne faisons plus de distinction entre le primaire et le secondaire ; ou plutôt, nous avons supprimé le secondaire, le considérant comme un enseignement de classe. Tous nos enfants doivent passer par l'école élémentaire... ; les meilleurs, recrutés selon leur mérite dans la proportion de 1 sur 6, suivront ensuite le second cycle. Après ces années d'études ils parviendront à l'Université. C'est la voie normale. »

Toutes ces écoles étaient divisées en 2 degrés ; le 1er comptait 5 classes (5 années d'études), qui furent réduites à 4 par la suite. Il était ouvert aux enfants de 8 à 12 ans. Le 2e degré comptait 5 classes (de 13 à 17 ans), qui se subdivisaient en 2 cycles, le premier comprenant 3 années (5e, 6e, 7e) et le second deux (8e et 9e). Pour la Russie agricole et pour l'Ukraine on s'arrêta peu à peu à un type d'écoles à 3 années de scolarité.

Le tableau ci-dessous, emprunté aux programmes officiels des écoles russes, donne les grandes lignes des programmes des écoles du 1er et du 2e degré (1).

(1) Progamme officiel de l'enseignement de l'U. R. S. S. — Paris. Imprimerie de l'Internationale des travailleurs de l'enseignement.

Schéma du programme de l'école du premier degré (8 à 12 ans).

ANNÉES D'ÉTUDES	LA NATURE ET L'HOMME	LE TRAVAIL	LA SOCIÉTÉ
1° 8 à 9 ans. ..	Les saisons de l'année.	Le travail quotidien de la famille à la campagne et en ville.	La famille et l'école.
2° 9 à 10 ans ..	L'air, l'eau, le sol. Les plantes et les animaux domestiques et leurs soins.	Le travail du village ou d'un quartier de la ville où l'enfant habite.	Les institutions administratives de la ville et du village.
3° 10 à 11 ans .	Notions (observations) élémentaires de physique et de chimie. La nature locale. La vie de l'organisme humain.	Économie de la contrée.	Les institutions administratives départementales. Image du passé de la contrée.
4° 11 à 12 ans ..	La géographie de la Russie et des autres pays. La vie de l'organisme (du corps) humain.	L'économie nationale de l'U. R. S. S. et des autres pays.	L'organisation de l'État de l'U.R.S.S. et des autres pays. Tableaux du passé de l'humanité.

Schéma du programme de l'école du second degré, 1er cycle (12 à 15 ans).

I — LA NATURE SES FORCES ET SES RICHESSES	II — UTILISATION DE CES RICHESSES ET DES FORCES DE L'HOMME	III — LA VIE SOCIALE
	1re ANNÉE	
1° La physique et la chimie (dans la limite du besoin, en vue de la compréhension des phénomènes du climat, de la vie du sol et des plantes). 2° Le sol, sa composition et ses propriétés. La caractéristique du sol des différentes régions de la Russie. 3° Observations du temps. Météorologie. Climat des différentes contrées russes. 4° Biologie végétale, sa dépendance des conditions environnantes. La flore russe. Zoologie. Relation entre la structure et les conditions de la vie. Les animaux utiles et nuisibles à l'agriculture.	1° Exploitation du sol; ses aspects et ses formes à la campagne. Les caractéristiques des contrées agricoles de l'U. R. S. S. La culture et l'engrais du sol. Assolement. Les soins des plantes aux champs. Les outils et instruments aratoires. Les plantes cultivées. L'élevage : l'aviculture et autres branches de l'élevage. Exploitations agricoles petites et grandes. 2° L'agriculture dans l'Occident et en Amérique. Les résultats de l'application de la science à l'agriculture. La terre renouvelée.	Les paysans et les seigneurs. La féodalité et son origine. La lutte des paysans contre les seigneurs. La noblesse. Le tsar et la noblesse. La monarchie. La guerre de Crimée. L'abolition de l'esclavage (de la féodalité). L'esclavage politique des paysans. Payement d'amortissements. Insuffisance des terrains distribués aux paysans. Petite exploitation paysanne. Grande exploitation par les gros propriétaires. L'état (chiffres) de l'économie rurale avant la guerre. Ce que les paysans pensent du droit sur la terre. L'union de la classe ouvrière et de la paysannerie. La conquête du pouvoir. La loi terrienne. La lutte paysanne de l'Occident. Les Jacqueries. Les guerres paysannes. La grande Révolution française.

I — LA NATURE SES FORCES ET SES RICHESSES	II — UTILISATION DE CES RICHESSES ET DES FORCES DE L'HOMME	III — LA VIE SOCIALE
2° ANNÉE		
1° La physique et la chimie dans les limites nécessaires pour comprendre : *a*) la vie de l'homme et des animaux ; *b*) l'application de ces sciences dans l'industrie (construction des machines et moteurs, électricité, etc.). 2° Minerais, mines, minéraux, combustibles. Régions minières et houillères russes. 3° Animaux et végétaux industriels. 4° L'homme, membre du monde animal. Son anatomie et sa physiologie. 5° Hygiène du travail physique et intellectuel. L'organisme sain et morbide.	1° Extraction des minerais, des minéraux et du combustible. 2° Industrie chimique et mécanique. Métier. Manufacture. Fabrique. Organisation du travail dans un petit atelier, dans une fabrique et dans une manufacture. Le développement des différentes branches de l'industrie en Russie et dans d'autres pays. Divisions de l'U. R. S. S. 3° Technologie des produits de l'agriculture. 4° Géographie anthropologique : l'homme et la société humaine dépendent du milieu naturel. 5° L'homme comme force de travail. L'organisation de son travail. Hygiène (lois) du travail et de la santé des travailleurs.	Les travailleurs et les capitalistes. Le travail salarié et le capital. La propriété privée aux dépens du travail. La situation de la classe ouvrière. Union de la noblesse et des capitalistes. Monarchie constitutionnelle. République. La dictature de la bourgeoisie. République démocratique. Capitalisme. Concurrence. Le chaos de la production. La lutte entre le travail et le capital. Les chartistes. L'an 48. Le manifeste communiste, expression des aspirations de la classe ouvrière. Association internationale des travailleurs. La Ire Internationale. Tentative des ouvriers de prendre le pouvoir : la Commune de Paris. La IIe Internationale. La lutte par les grèves. Groupements professionnels : groupements en partis politiques. Le capitalisme en Russie. Les survivances de la féodalité. Monarchie. La lutte contre celle-ci en 1905 et 1917.
3° ANNÉE		
1° La structure de l'univers (observations astronomiques nécessaires, chapitres de la physique et de la chimie correspondants). 2° La structure de la matière. 3° L'origine et l'histoire de la terre. 4° Le transformisme. Mutabilité et hérédité des organismes. 5° La sélection naturelle et artificielle : l'origine des espèces (à ceci se rattache l'étude des espèces animales et végétales nécessaires à l'agriculture, la sélection et l'éclosion de nouvelles espèces). 6° L'évolution des règnes : animal et végétal. L'origine de l'homme.	1° Le chaos dans l'organisation sociale du travail en régime capitaliste, gaspillage des forces productrices. 2° L'économie rationnelle en régime communiste. Rôle de l'escompte (statistique). Rationalisation de la production. 3° Le régime soviétique, régime transitoire entre le capitalisme et le communisme.	Le développement du capitalisme. Les trusts. Le marché mondial. Les colonies. Impérialisme. La guerre impérialiste de 1914. Décomposition de la Russie due à la guerre. La défaite sur les fronts. La révolution de 1917. La chute de la monarchie. Le Gouvernement provisoire. La continuation de la guerre. La révolution d'octobre. Régime soviétique. Les bases de la Constitution soviétique. Différence avec une république parlementaire. La dictature du prolétariat. Son but. Cinq ans de dictature prolétarienne. La IIIe Internationale et la prochaine révolution mondiale.
2° CYCLE — 4° ANNÉE		
Les principales étapes pendant lesquelles le pouvoir de l'homme sur les forces de la nature augmentait et pendant lesquelles l'homme prenait de plus en plus possession des richesses naturelles.	L'histoire du travail.	La revue sociologique des principales étapes du développement de l'humanité ; la civilisation primitive ; l'héritage culturel de l'ancien monde ; le féodalisme et sa culture ; artisanat et commerce des villes ; leur culture ; le capitalisme commercial (marchand, mercanti).
5° ANNÉE		
Les problèmes immédiats quant à l'utilisation des forces et des richesses de la nature par l'U. R. S. S.	L'organisation scientifique du travail.	Le moment historique actuel. Situation internationale. L'importance de l'U. R. S. S. dans le mouvement international. Les problèmes du pouvoir soviétique quant à la reconstruction sociale. Rôle des syndicats. Rôle du parti.

L'idée fondamentale qui a présidé à l'élaboration de ces programmes a été formulée de la façon suivante par N. L. Krouspkaja. « Le premier degré a comme but de donner aux enfants la science, la théorie et la pratique élémentaire à leur activité manuelle et intellectuelle et d'éveiller en eux un vif intérêt pour tout ce qui les environne. » (1) Dans un autre numéro de la même revue, elle précise encore davantage les problèmes qui devront servir de base à l'instruction des enfants : « Avant tout, notre école doit éveiller chez l'enfant un intérêt actif pour tout ce qui l'entoure, un besoin de recherches et d'études de tous les événements et de tous les faits naturels et sociaux.

» Deuxièmement, l'école doit lui apprendre à chercher dans le livre et dans la science les réponses à toutes les questions qui se posent devant lui ; il

(1) *Sur les voies de l'Ecole nouvelle*, 1922, n° 1.

fois qu'il sache que dans son livre il apprendra la pensée de l'humanité sur telle ou telle question.

« Troisièmement, l'école doit lui apprendre à vivre, à étudier et à travailler en collectivité — ceci détermine le caractère de l'organisation de la vie à l'école : l'auto-organisation, la solidarité, etc.

« Quatrièmement, l'école doit donner à l'enfant une somme définie de connaissances formelles et d'habitudes pour qu'il puisse continuer lui-même son instruction, pour qu'il puisse se retrouver dans la vie intellectuelle de l'humanité, mais assez pratiques pour qu'il puisse s'en servir dans la vie quotidienne. »

Les programmes diffèrent pour les écoles des villes et celles des villages, certaines matières sont supprimées et remplacées « par un ensemble de phénomènes concrets pris dans la réalité et groupés autour d'une idée centrale », en un mot par un complexe de matières scientifiques. L'idée fondamentale de ce « complexe » est l'étude du travail humain dans la nature et des rapports de la nature et de la société : avec les petits, par exemple, on n'étudie que ce qui peut s'offrir immédiatement à leur observation, la partie de la surface extérieure de la terre qui est sous leurs yeux, les phénomènes qui s'y produisent, et enfin le milieu, la « cellule » sociale qui les entoure. Au fur et à mesure que les enfants grandissent, les horizons pédagogiques s'étendent : l'étude embrasse le pays tout entier, puis l'univers et toute l'humanité dans leurs rapports sociaux. Il est recommandé enfin pour cette étude d'éveiller l'esprit d'observation de l'enfant en le conduisant aux sources et en le mettant en contact direct avec les documents nécessaires.

Dans ces programmes, on s'attache surtout à ce qui touche le côté éducatif, à l'observation. « Les enfants commencent à apprendre le travail de ceux qui les entourent, avant tout avec l'idée de pouvoir le faire à leur tour. » Comme il est indiqué dans les commentaires méthodologiques du programme officiel des écoles bolcheviques, l'étude du travail, base de l'éducation nouvelle, se réduit à trois éléments : « 1° observation investigatrice et étude du travail des adultes du milieu dans lequel vit l'enfant : 2° participation des enfants suivant leurs possibilités à ce même travail ; 3° exercice systématique et entraînement dans des processus de travail plus complexes ne permettant qu'à ce prix la participation au travail sérieux des adultes. » Mais, étant donné qu'avec ce système de « complex » on peut être amené à négliger certaines matières pourtant indispensables (lecture, écriture, arithmétique, etc.), le Commissariat de l'Instruction publique a tenu à fixer, dans le cadre toujours de l'école de travail, « le minimum de connaissances et d'habitudes que doivent connaître les élèves qui terminent l'école du 1er degré » (1) :

A) Habitudes d'orientation.

1° Orientation dans l'espace : détermination d'un point quelconque de la ville ou de la région d'après un plan.

2° Orientation dans le temps : détermination du temps nécessaire pour parcourir une distance quelconque d'après une échelle ou pour exécuter un travail simple.

3° Orientation dans les grandeurs et dans les quantités : calcul et mensuration, utilisation de la table à calculer, de la balance, poids simples et décimaux, du mètre, de la roulette et des autres appareils de mesurage.

4° Orientation dans la qualité : détermination approximative de la qualité des articles de première nécessité.

5° Orientation dans toutes les institutions administratives : demande de renseignements dans n'importe quelle institution.

6° Orientation dans toutes les formes, dans tous les moyens et les règlements de locomotion et de communication : utilisation du tramway, du train, de la poste, du télégraphe, du téléphone, etc.

B) Habitudes de travail de fixation.

1° Composition du plan d'une cour, d'une maison, d'une rue, d'une région.

2° Schéma et dessin d'objets simples.

3° Rédaction des comptes rendus du travail accompli.

4° Établissement d'un plan de travaux à accomplir.

5° Rédaction d'un rapport sur un événement quelconque.

6° Établissement d'un budget, d'une facture, d'un brouillon de journal, etc.

C) Habitudes de travail ménager.

1° Habitudes de l'hygiène (soins individuels, aux proches, premiers soins médicaux et d'urgence).

2° Hygiène de l'habitation (enlèvement de la poussière, lavage, ventilation, désinfection, etc.).

3° Raccommodage, nettoyage, blanchissage des vêtements et du linge.

4° Cuisine simple.

D) Habitudes d'utilisation d'outils d'usage courant et d'installation de confort simple.

1° Réparations simples de l'habitation, des meubles, de la vaisselle (outils d'usage courant).

2° Utilisation de l'électricité et de la canalisation.

3° Réparations simples de ces derniers.

4° Démontage, nettoyage et remontage des machines simples (par exemple hachoir, lampes, lampes à alcool, etc.).

E) Habitudes de travail agricole.

1° Soins élémentaires aux animaux et végétaux domestiques.

2° Travaux, suivant l'âge, dans les champs, dans le jardin et dans le potager.

F) Habitudes de travail de recherches scientifiques.

1° Conduite des observations systématiques de tels ou tels phénomènes.

2° Collection systématique des faits et des documents concernant telle ou telle question.

3° Utilisation d'un dictionnaire, d'un agenda, d'un catalogue, d'un journal, d'une revue, d'un guide, etc.

4° Utilisation d'un musée, d'une exposition, d'une bibliothèque, des archives, etc.

G) Habitudes de travail dans les organisations politiques et administratives.

1° Participation aux assemblées générales, présidence des assemblées générales, rédaction des procès-verbaux.

2° Exécution individuelle et collective des tâches sociales et collaboration au travail dans les différentes organisations.

3° Organisation des entreprises sociales (des cercles, des équipes, des coopératives, des clubs, des fêtes, des distractions, etc.).

4° Composition d'un journal rural, de recueils, de revues.

Voilà où l'on en est en ce moment. Ce plan d'enseignement a le défaut de vouloir porter trop de choses à la fois à la connaissance des enfants et risque de jeter la confusion dans leur esprit. D'autre part, les principes élémentaires y font défaut. Mais on est obligé de reconnaître l'ingéniosité avec laquelle il

(1) Sur les voies de l'École nouvelle, 1922, n° 2.

sait établir une liaison étroite entre l'éducation professionnelle et intellectuelle. Cette dernière, qui fut jusqu'ici sacrifiée, semble devoir revenir en honneur à partir de l'année 1926-27, si l'on en croit la conclusion des derniers rapports des conseils de professeurs.

4) LES « TECHNIKUMS »

A côté de ces écoles d'enseignement général existent des « Technikums », qui ne reçoivent que des élèves ayant sept années d'études accomplies. Les cours y durent quatre ans. Certains sont des écoles purement professionnelles, d'autres sont des établissements mixtes d'enseignement général et d'enseignement technique. On a réussi dans ces établissements à écarter le système de « complex » et à sauvegarder le système des matières séparées, mais on essaye de les réunir dans des cycles définis pour réaliser des groupes de spécialités. Dans l'ensemble, il n'y a pas de grands changements dans la nature des matières enseignées, qui demeurent les mêmes que celles des établissements d'enseignement secondaire d'autrefois.

Il faut mentionner toutefois la réduction à l'extrême de l'enseignement de l'histoire proprement dite et l'introduction dans les programmes de connaissances élémentaires de politique, cela dans le but d'imprégner l'esprit des enfants de doctrines communistes. On y accorde aussi une large place aux langues vivantes, et ici qu'il nous soit permis de déplorer que le français, universellement parlé en Russie autrefois, ait dû peu à peu céder la place à l'allemand. Jusqu'ici, les deux langues étaient étudiées parallèlement ; mais, dans les programmes de l'année scolaire 1926-27, le français ou bien devient langue facultative, ou bien, de par le nombre d'heures qui lui sont consacrées, passe au second plan : résultat dû à la propagande allemande d'une part (expositions, rapprochement politique et économique) et aussi à cette idée qu'ont les bolcheviks d'être appelés un jour (!) à soutenir le prolétariat allemand, qu'ils considèrent encore comme le plus mûr pour la révolution marxiste. Il faut mentionner aussi la sympathie du milieu juif pour l'allemand, qui, d'ailleurs, de par les circonstances, est devenu, depuis quelques années, la principale langue commerciale en Russie.

5) L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

a) *Facultés ouvrières.*

En se donnant comme mission de démocratiser l'enseignement, la Révolution bolchevique se devait de permettre l'accès de tous les établissements d'enseignement sans distinction aux ouvriers et aux paysans. Elle ne voulait ni ne pouvait toutefois attendre pour réaliser cette réforme que la génération qui entrait à l'école eût atteint l'âge de franchir les portes de l'Université. Elle s'attaque donc, comme nous le verrons plus loin, à la réforme de l'Université et à la création d'organismes spéciaux ou Facultés ouvrières (*Rabfak*) (1) pour permettre aux jeunes gens des usines de se préparer aux études supérieures tout en vaquant à leurs occupations. La Faculté ouvrière est un des organismes les plus curieux qu'ait créés le régime nouveau. A la deuxième session du Conseil de l'enseignement professionnel, M. Lifschitz, directeur de ces Facultés ouvrières, définit ainsi leur rôle : « Elles doivent créer dans le plus bref délai des cadres d'ingénieurs rouges recrutés dans les rangs du prolétariat, car on ne saurait attendre le moment où l'école normale réformée pourra donner à la nouvelle génération ouvrière l'enseignement supérieur. » Elles n'ouvrent leurs portes qu'aux ouvriers manuels qui sont envoyés par le parti communiste, les usines, les fabriques, les syndicats, les banques, et aux soldats de l'armée rouge, et les préparent à suivre les cours de l'Université. Chacune d'elles est administrativement rattachée à une Université, dont elles forment une sorte d'établissement annexe, un réservoir d'étudiants ; de ces étudiants on n'exigeait primitivement à l'entrée que des connaissances élémentaires : savoir lire, savoir plus ou moins bien exprimer sa pensée par écrit (l'absence de connaissances orthographiques était pardonnée !) et savoir compter jusqu'à cent ! Durant trois ans, les étudiants se préparent aux écoles spéciales et aux établissements d'enseignement supérieur.

On a élagué des programmes tout ce qui est connaissances générales au profit des sciences naturelles et sociales. On y enseignait l'histoire russe, un peu de littérature, les mathématiques élémentaires, des éléments de physique, de chimie, de biologie, la géographie physique, politique et économique, l'histoire de la civilisation, l'économie politique, l'histoire politique de l'Europe nouvelle, la constitution de l'U. R. S. S., ainsi que tout ce qui concerne l'organisation politique et économique de l'U. R. S. S. Toutes les sciences sociales sont naturellement étudiées au point de vue marxiste. L'enseignement de ces dernières matières est, en général, confié aux professeurs rouges.

A côté des cours, disons pédagogiques, existent des cours de vulgarisation communistes : les étudiants doivent assister à des réunions politiques, prendre part à la discussion, à certaines manifestations organisées par le parti. On organise pour eux des réunions, des concerts, des représentations théâtrales. Il y a des cours qui ont lieu dans la journée, d'autres le soir. Les étudiants qui suivent les cours de la journée se consacrent entièrement à leurs études, continuent à toucher leurs salaires, soit de l'Etat, soit de l'usine qui les a envoyés à la Faculté. Ceux qui n'assistent qu'aux cours du soir vaquent à leurs occupations comme à l'ordinaire, mais font deux heures de travail en moins par jour : leur scolarité doit être de quatre ans au lieu de trois.

L'état matériel de ces Facultés a toujours été meilleur que celui des autres écoles. Aussi ont-elles pu franchir sans encombre la période critique de 1922. A cette date, il y avait en Russie 69 Facultés ouvrières, dont 17 à Moscou, 8 à Pétrograd. 11 donnaient des cours du soir, 30 étaient rattachées aux Universités, 19 aux établissements d'enseignement supérieur technique, 9 étaient autonomes. Elles recevaient 25 000 étudiants aux cours de la journée, 2 600 aux cours du soir. Parmi eux, 46 pour 100 avaient moins de vingt ans, 29 pour 100 moins de vingt-cinq ans, 15 pour 100 moins de trente ans et 10 pour 100 plus de trente ans (lors de la première année de cours). Au début, de nombreux enfants qui, pour une raison quelconque, ne pouvaient suivre les cours des écoles, s'inscrivirent à ces Facultés, où on leur donna, en somme, une instruction primaire. Mais, à partir de 1921, 75 pour 100 des places furent réservées aux candidats des syndicats professionnels et 25 pour 100 aux candidats du parti communiste ; 53,3 pour 100 étaient ouvriers industriels, 26,7 pour 100 ouvriers ruraux et 20 pour 100 ouvriers travaillant à des carrières libérales.

Il faut dire que, malgré le sens purement démagogique de cet enseignement, ces grands élèves travaillaient avec beaucoup d'obstination et d'assiduité. Si l'on considère qu'au début ils étaient à peine lettrés et qu'en dehors des questions de sociologie que peut connaître l'ouvrier ils ne possédaient même pas le savoir des enfants de douze à treize ans qui

(1) Décret du 11 septembre 1919.

quittent les bancs de l'école primaire, on est obligé de reconnaître que les résultats obtenus sont appréciables. Un examen terminait la troisième année de scolarité. Lors du premier examen, qui eut lieu en 1922, le pourcentage de ceux qui furent admis à l'Université fut de : ouvriers, 22 pour 100 ; paysans, 15 pour 100 ; fonctionnaires des Soviets ou employés divers, 5[illegible] pour 100 ; soldats de l'armée rouge, 4 pour 100. On arriva petit à petit à éliminer de ces Facultés tous les ouvriers ou employés qui n'étaient point inscrits au parti communiste, afin de préciser le caractère de ces institutions, destinées, dans l'esprit des dirigeants soviétiques, à former aussi rapidement que possible des « spécialistes rouges ».

Au cours des dernières années, l'enthousiasme pour ces Facultés ouvrières a considérablement diminué. On a reconnu qu'elles ne pouvaient donner à leurs élèves, si doués et travailleurs fussent-ils, des connaissances suffisantes pour aborder avec fruit les cours de l'Université, et que, d'autre part, le flot d'étudiants qu'elles déversaient sur les Universités paralysait l'enseignement de celles-ci, qui n'étaient point outillées pour recevoir un tel nombre d'auditeurs et devaient changer le caractère de leurs travaux pour s'adapter au niveau de leur auditoire. Aussi a-t-on considérablement réduit le nombre de leurs élèves, et, sans aller jusqu'à dire qu'elles sont appelées à disparaître, on peut dire que, dès maintenant, elles ne constituent plus qu'une sorte de séminaire annexe des Universités. Compromis entre le but idéal et les possibilités réelles de « prolétariser » l'enseignement supérieur, elles n'auront d'ailleurs plus de raison d'être le jour où, les programmes d'enseignement s'étant stabilisés avec la situation, la jeune génération tout entière aura reçu dans les divers cycles les connaissances que l'on essaye d'inculquer aux ouvriers et qui doivent lui permettre l'accès aux Universités.

b) *Les Universités.*

Les premières années de la Révolution virent se multiplier le nombre des Universités. Chaque chef-lieu de Gouvernement avait la sienne ; la qualité, inutile de le dire, ne valait point la quantité, d'autant plus qu'elles manquaient et de ressources et de personnel compétent.

C'est dans les Universités que les bolcheviks rencontrèrent la résistance la plus acharnée à leurs tentatives de réforme. Au début, ils ne s'attaquèrent point directement aux matières d'enseignement des diverses Facultés, se contentant de modifier de place [illegible] l'organisation [illegible] des cours. Ils s'attachèrent surtout à combattre la spécialisation des diverses Facultés, cela dans le but d'imposer à chaque Faculté des cours de propagande marxiste. Un décret de 1921 détermina le minimum de connaissances générales que doit donner chaque Faculté, dans le domaine des sciences naturelles, des sciences sociales (philosophie du marxisme ; histoire du mouvement ouvrier et sa lutte contre le capitalisme ; le régime politique et économique de l'U. R. S. S.) ; il introduisit des cours sur l'électrification de la Russie, problème qui a toujours attiré l'attention du Gouvernement de l'U. R. S. S. Les anciennes Facultés de droit furent dissoutes comme ne correspondant plus au nouvel état de choses et réunies à la Faculté historico-philologique. On y enseignait les sciences sociales et l'économie politique, l'histoire, le droit, la littérature. Au moment de la « Nep » et des réformes économiques qui suivirent, lors de la réorganisation du système judiciaire, de la réintégration des avocats dans leurs fonctions, on fut obligé de rendre au droit la place qu'il devait réellement tenir dans les programmes. Une véritable lutte d'idées s'engagea entre le corps enseignant et les anciens étudiants d'une part et les nouveaux étudiants d'autre part, pour la suppression de l'enseignement de la philosophie idéaliste et son remplacement par le matérialisme et le marxisme. Le premier acte du Gouvernement des Soviets fut d'abolir par le décret du 5 octobre 1920 l'autonomie complète accordée aux établissements d'enseignement supérieur par la révolution de mars 1917 et qui donnait aux Facultés le droit d'élire leurs professeurs. C'est désormais le Commissariat de l'Instruction publique (ou plutôt le parti communiste) qui les sanctionne. Ayant le droit de *veto*, il lui est permis d'écarter à son gré toute personne non communiste ou dont les sentiments politiques ne lui conviennent point. Les bolcheviks créèrent, le 16 février 1921, l' « Institut des professeurs rouges », dont le but était de former dans des cours de trois années des professeurs chargés d'enseigner l'histoire de la nouvelle Russie, la sociologie et l'économie politique. Rompant avec toutes les traditions, les bolcheviks abolissent presque à la même époque l'obligation, pour être nommé professeur, d'avoir les titres scientifiques jusqu'ici requis, et le Commissariat de l'Instruction publique s'arroge le droit de nommer dans ces fonctions qui il en juge digne, ce qui lui permet d'imposer comme professeurs dans les Facultés de vieux révolutionnaires connus pour leur attachement au parti ou des communistes militants, chargés sans doute, à côté d'une mission pédagogique, d'une mission particulière de surveillance de leurs collègues non bolcheviks. Malgré tous ces efforts, on ne peut dire que le Gouvernement de l'U. R. S. S. ait réussi à imposer le marxisme à l'Université, qui restera toujours la moins « prolétarienne » des formes d'enseignement en Russie.

Les bolcheviks persécutèrent tout autant les étudiants que les professeurs. Les conditions d'inscription et d'immatriculation variaient chaque année, parfois même chaque semestre. Elles n'étaient pas les mêmes non plus pour toutes les Facultés. Un décret du 2 août 1918 ouvre à tout le monde les portes des Universités. Aucun diplôme n'est nécessaire, il suffit d'avoir seize ans. On lit, par exemple, en 1921 dans les *Izvestia* : « Peuvent s'immatriculer dans les Facultés de médecine ceux qui ont fini les Facultés ouvrières, le personnel médical [illegible], les ouvriers [illegible], ceux qui ont occupé pendant au moins un an un poste important dans le parti communiste ou les services soviétiques, les personnes d'origine prolétarienne. » (1)

[illegible] 1925-26, parmi les étudiants admis dans les Facultés, il y en avait malgré tout 56 pour 100 qui venaient des anciens milieux intellectuels, contre [illegible] pour 100 appartenant aux milieux ouvriers et [illegible] pour 100 aux milieux paysans. En 1924, on chassa des Universités les éléments bourgeois en réduisant à 5 pour 100 leur nombre. Et encore oblige-t-on les candidats à remplir un questionnaire relatif à leurs origines, aux occupations antérieures de leurs parents et de leurs proches, à leurs rapports avec le communisme. Ils doivent en outre passer un examen sur la Constitution de l'U. R. S. S., qui est une sorte d'inquisition morale pour filtrer les éléments non communistes.

En 1924-25, le nombre des étudiants inscrits aux Universités était de 120 842, dont 41 751 étudiantes. Dans les Facultés ouvrières, on compte 5 [illegible] femmes, soit [illegible] pour 100 du contingent (2). Le [illegible] [illegible] la proportion fut d'élimine[illegible]

---

(1) *Izvestia*, [illegible]

(2) *Bulletin de* [illegible] *français pour la Russie et les pays limitrophes*, avril 192[illegible]

la jeunesse intellectuelle russe des Universités au profit des milieux ouvriers communistes et surtout Juifs (en 1924, 70 pour 100 de Juifs). Beaucoup émigrèrent, 20 000, suivant Féodorof (1). 8 500 sont entrés dans les écoles de différents pays.

Le Commissariat de l'Instruction publique ne tarda pas à se rendre compte du danger que faisaient courir de semblables mesures à l'avenir de la Russie. Lunatcharski rapporta, en 1925, cette exclusion sous une forme qui ouvre plus largement à tous les jeunes gens les portes de l'Université, en même temps qu'il faisait procéder à une sélection plus sévère des éléments envoyés à l'Université par les *Rabfak*. Ils encombraient littéralement les Universités. Les professeurs étaient obligés quelquefois de remplacer leurs cours par des travaux de « séminaire » ou de les combiner avec eux, sous forme de causeries avec les étudiants ; ces derniers faisaient des rapports, on les discutait ; en un mot, on cherchait surtout à encourager et à développer le travail personnel des auditeurs.

On s'achemine, dans cette branche de l'enseignement, vers une réadaptation aux anciennes méthodes tout en sauvegardant certains principes théoriques chers aux dirigeants actuels de Moscou. On peut dire sans crainte de se tromper que la période chaotique des Universités est maintenant révolue. Le nombre des étudiants est ramené de plus en plus à de justes proportions pour permettre un enseignement normal, et le recrutement est plus rationnel. Le Gouvernement russe a, semble-t-il, compris qu'il ne pouvait se passer des anciens éléments qui fournissaient à l'Université et ses cadres et ses auditeurs. Un mouvement se dessine vers une certaine autonomie des Universités qui améliore les rapports des professeurs et du Gouvernement. Malheureusement, si les auditeurs peuvent peu à peu revenir plus nombreux, les cadres, eux, seront plus longs à se reformer, les émigrés n'ayant aucune confiance dans un régime qui a souillé ses mains de tant d'erreurs sanglantes et les éléments nouveaux n'ayant pas encore le fonds de connaissances nécessaires qui ne s'acquiert que par des méthodes pédagogiques couronnées de succès par des années de perfectionnement et d'expérience.

VII

L'enseignement professionnel.

L'enseignement professionnel, relativement peu développé en Russie avant la guerre, a énormément souffert de la révolution. Il fut surtout victime de graves erreurs d'application des principes de l'école unique du travail, et l'on peut dire que fin 1919 la plupart des écoles sérieuses ou avaient disparu ou avaient vu leur organisation à peu près complètement bouleversée et détruite. En juillet 1919, Lunatcharski « constate avec regret que par suite d'un malentendu fâcheux on a fermé maintes écoles techniques fort utiles et pourvues d'un excellent outillage, pour les remplacer par des écoles normales de travail » (2). Le nouvel enseignement n'avait pu les suppléer faute de techniciens capables de guider la jeunesse et faute aussi de programmes bien définis. Comme nous l'avons signalé plus haut, les théoriciens de l'école bolchevique, aveuglés par leur application démagogique des principes de Marx, avaient commis la grande faute de vouloir enseigner trop de matières à la fois à l'enfant. Cette erreur fut d'ailleurs relevée très nettement par M. Schmidt, adjoint à Lunatcharski au Comité de l'enseignement professionnel créé en 1920 : « On trouve chez Marx une phrase prononcée il y a soixante-dix ans où il dit que l'enseignement professionnel doit céder la place à l'enseignement polytechnique. C'est pourquoi l'on ne cesse d'en parler depuis la création du Commissariat de l'Instruction publique, bien qu'on n'ait jamais pu mesurer la justesse de ce principe malgré la haute protection dont il jouit. Il mène à l'absurdité. Il est absolument impossible de faire entrer dans la tête d'un enfant la multitude des notions concernant la production industrielle dans toutes les branches principales d'activité. » (1).

Sur le terrain de l'enseignement professionnel, la lutte fut âpre entre partisans de l'enseignement polytechnique et partisans de l'enseignement monotechnique. Le soin d'en diriger l'évolution fut d'abord confié à une « section de l'enseignement professionnel auprès du Commissariat de l'Instruction publique », composée de dix membres (deux représentants syndicaux et huit représentants de divers Commissariats). Elle n'aboutit à rien. C'est à Trotski que l'on doit, au début de 1920, le premier plan d'organisation de l'enseignement professionnel nouveau. Une Commission qu'il présida à cette date élabora les statuts de deux organismes spéciaux : le Comité général du Travail (*Glavkomtroud*) (2) et le Comité général de l'enseignement professionnel (*Glavprofobr*) (3). Le premier « était chargé de mobiliser et d'organiser la classe ouvrière en masse », le second avait pour mission « de renouveler ou de compléter la force ouvrière détruite ou absente ». C'est ce dernier de beaucoup le plus important.

Le *Glavprofobr* comprend un Comité directeur, un Comité consultatif, une direction centrale et des organismes locaux. Comme toutes les grandes institutions bolcheviques, il avait son siège central à Moscou et comportait une multitude de rouages administratifs (20 divisions et 11 subdivisions), considérablement réduits en 1924. Le Comité directeur, présidé par le Commissaire à l'Instruction publique, se compose de cinq membres, nommés par le Conseil des Commissaires du peuple. Le Comité consultatif (*Sovprofobr*) comprend des délégués des syndicats et de divers commissariats. Les organismes locaux forment un des éléments des soviets locaux. L'œuvre de ce Comité fut considérable. Suivant pas à pas le Commissariat de l'U. R. S. S. dans sa fièvre de réformes, il s'attaqua tout d'abord à l' « analphabétisme technique », sans que cette qualification fût jamais bien nettement définie ; il s'adapta ensuite aux réformes qui supprimèrent les anciennes écoles primaires et secondaires, puis modifièrent l'organisation de l'enseignement supérieur. Le premier plan d'enseignement professionnel du *Glavprofobr* date du 20 juin 1920. Nikolsky (4) en définit ainsi les principes: « 1° Assurer à l'enseignement professionnel un caractère de spécialisation en rapprochant de l'activité industrielle les cours de toutes les écoles techniques; 2° donner en même temps aux élèves un enseignement économique et social général afin de leur permettre de se qualifier au point de vue non seulement technique, mais aussi administratif; 3° suivant les qualifications qu'elles donnent, les écoles professionnelles se divisent en : *a*) primaires (qualification de

(1) Féodoroff, *La Russie sous le régime communiste*, p. 151.

(2) Cité par B. A. Nikolsky, « L'Enseignement professionnel en Russie » (*Revue intern. du Travail*, sept.-oct. 1925).

(1) Nikolsky, *op. cit.*, p. 423.

(2) Abréviation de *Glavni Comitet Trouda*.

(3) Abréviation de *Glavni Comitet professsionalnago obrazovania*.

(4) *Op. cit.*

« maître ») ; b) secondaires (qualification de technicien ou ingénieur de spécialisation restreinte) ; c) supérieures (qualification d'ingénieur-administrateur ou de savant) ; 4° l'école professionnelle est unifiée, c'est-à-dire que chaque degré est le complément direct du degré précédent ; 5° Pour sauvegarder les intérêts des élèves obligés d'interrompre leurs études, le plan du 20 juin 1920 introduit un certain nombre de cycles qui constituent des étapes intermédiaires entre les 3 degrés principaux : chacun d'eux comporte un enseignement complet donnant droit à des demi-qualifications. »

Avant de suivre les cours professionnels, les enfants doivent avoir terminé les cours d'une école du premier degré, les adultes ceux d'une Faculté ouvrière.

Ce plan d'études fut appliqué en 1921 et complété en février de la même année par l'école d'apprentissage industriel (*fabzavod*) (1). Lunatcharski le définit au X° Congrès des Soviets (2) : « Conception purement marxiste et réalisation du principe de Marx concernant la fusion de l'école avec la production. » Son but est de donner rapidement à la Russie une main-d'œuvre qualifiée et d'instruire les jeunes gens occupés dans l'industrie. Son plan comporte quatre années d'enseignement ; on enseigne aux enfants dans l'ordre d'importance suivant : les sciences mathématiques, la langue russe, les sciences naturelles, l'histoire et la sociologie, le dessin, une matière adaptée à la spécialisation des enfants, la mécanique, la géographie, l'électrotechnique, l'hygiène industrielle et l'organisation scientifique du travail de la production. L'œuvre du *Glavprofobr* en matière d'enseignement supérieur se confond avec la réforme générale scolaire, tous les établissements qui relèvent de cette catégorie ayant pour but de former des spécialistes et de ce fait prenant un caractère nettement professionnel.

Il est encore difficile de juger des résultats obtenus par cet enseignement professionnel généralisé. Il souffrit, comme l'ensemble des établissements d'enseignement en Russie, du manque de crédits et de la désorganisation matérielle générale. Néanmoins, il est possible, étant donné le nombre des établissements dans lesquels se donne un enseignement soit uniquement professionnel, soit à tendances professionnelles (3), qu'il ait influé grandement sur l'orientation de la jeunesse russe attirée vers les sciences [illegible] parce qu'elles sont moins pénétrées de l'esprit et de la propagande communistes que les autres matières d'enseignement. Ce n'est que dans quelques années que l'on pourra vraiment sentir si la formation essentiellement technique de la génération nouvelle demeurera acquise et stable ou si le système d'enseignement créé à la hâte, dont le développement a été excessif et surtout trop rapide, ne se résorbera pas pour revenir à peu de chose près, en s'adaptant aux besoins de l'industrie moderne, aux concepts qui présidaient à l'organisation et au fonctionnement des anciens établissements d'enseignement technique et professionnel qui avaient doté la Russie de techniciens et de spécialistes réputés.

VIII

La politique à l'école et les écoles politiques.

A côté de l'organisation de la lutte contre la bourgeoisie, l'école soviétique se proposait de favoriser la constitution de la société communiste. Dans son discours au III° Congrès des jeunesses communistes (1 Lenine disait : « Il ne suffit pas que vous unissiez vo forces pour aider le pouvoir ouvrier et paysan cont l'invasion des capitalistes ; certes, vous devez le fair Mais vous devez aussi construire la société comm niste. » Pour construire cette société, un parti q n'est qu'une minorité, qui n'est point sûr du le demain, a besoin de former des instructeurs nor breux qui seront les artisans de sa propagande. C la propagande, ne l'oublions pas, relevait du pr gramme des travaux du Commissariat de l'Instru tion publique. Lunatcharski, ici non plus apôtr mais homme de parti, a d'ailleurs défini quel deve être son rôle en la matière : « Comment conceve dans un Etat ouvrier, écrit-il, un enseigneme populaire sans propagande communiste ? Est-ce q nous, les premiers artisans de la propagande comm niste, n'avons jamais fait autre chose que de tr vailler à l'éducation du peuple ? Est-ce que la pr pagande révolutionnaire n'est pas la seule, la me leure éducation pratique que l'on puisse donner peuple pour l'aider à se tirer d'affaire ? » (2)

Cette propagande, elle se retrouve bien ente dans toutes les organisations communistes, « Pi niers », « Jeunesses communistes », qui constitue pour les enfants un stage à leur entrée au parti ; se retrouve dans les « Maisons d'éducation » et « Jardins d'enfants » (3) que nous ne citerons ici q pour mémoire. Pour éveiller des sentiments comm nistes dans l'âme des enfants, on apporte une atte tion toute particulière à la célébration des fêtes ré lutionnaires. Septembre, octobre, dans les écoles p maires surtout, sont presque exclusivement consa à préparer les fêtes anniversaires de la révolut d'octobre (7 novembre du nouveau style). Mên procédés pour la fête du premier mai.

Les abécédaires dont on se servait avec les illett sont composés dans le même esprit qui se retro dans tous les manuels scolaires des écoles du pren et du second degré, où l'on ne présente que textes communistes.

Le couronnement de cette école de propagan nous le trouvons dans les Universités rouges co munistes, où l'on ne reçoit que les ouvriers paysans membres du parti communiste ou con comme sympathisant avec lui et qui ont déjà miné les écoles des 1er et 2e degrés. viennent s'y perfectionner et apprendre leurs fu métiers de commissaire, d'agitateur ou de délé du bolchevisme à l'étranger.

Les plus anciennes et les plus connues de ces U versités sont l'Université de Sverdlov à Moscou l'Université Sinowjew à Pétrograd. L'Univer Sverdlov fonctionna depuis 1918. Les étudi appelés à s'y perfectionner sont désignés par Comité central du parti communiste. Au début,

(1) *Chkola fabrichno-zavodskago oboutchnia.*
(2) Procès-verbal du X° Congrès des Soviets 1921.
(3) Voir les tableaux statistiques annexes, col. 1029-1024.

(1) 4 octobre 1920.
(2) HOLITSCHER, *Drei Monate in Soviet Russland*. Be Fischer, 1921.
(3) Au début de la révolution, leur nombre était ir On avait le désir d'y donner le plus largement pos sible à tous les enfants des classes pauvres ou peu ais de ce fait, l'entreprise devint chimère : l'absence total ressources matérielles aboutit à l'inverse de ce qui a dû être une belle œuvre de bienfaisance : il n'existe de mot pour dépeindre ces maisons, ces casernes bou d'enfants affamés, pieds nus, mi-vêtus. On procéda pitié à la fermeture de ces établissements. Il n'en e plus que quelques-uns qui peuvent maintenant dis des capitaux nécessaires à leur entretien. On y pr l'éducation communiste avec plus d'obstination que les écoles externes, mais le niveau scientifique y dem inférieur.

cours ne duraient que deux semaines. Pas de programme. On l'empruntait aux événements du moment. Dès juin 1918, les cours y durent trois semaines, puis finalement trois mois. Le premier programme était le suivant : 1° lutte des classes ; 2° développement du capitalisme, de l'impérialisme, la guerre, la révolution ; 3° dictature du prolétariat et du parti communiste ; 4° la question agraire ; 5° socialisme, anarchisme, communisme ; 6° l'opportunisme dans le passé et le présent ; 7° l'organisation des Soviets ; 8° la socialisation du sol ; 9° ravitaillement ; 10° nationalisation de l'industrie et des banques ; 11° le contrôle ouvrier ; 12° les finances de la République des Soviets ; 13° l'armée rouge et l'armement de la classe ouvrière ; 14° les Soviets et l'éducation du peuple ; 15° l'Eglise et l'Etat ; 16° la question des nationalités ; 17° la paix de Brest-Litowsk et nos obligations ; 18° le Conseil supérieur économique ; 19° la coopération ; 20° les transports ; 21° assurances ; 22° l'Internationale. En un mot, tout un programme de propagande communiste.

L'Université de Sverdlov reçoit à l'heure actuelle plusieurs milliers d'étudiants par an. L'Université Sinowjew ne comptait en 1924 que 928 étudiants. Créée elle aussi en 1918 (1er septembre), elle avait un programme encore plus radical. A l'origine, elle ne fut qu'un centre de propagande et de conférences. Son premier programme était bref : 1° la révolution d'octobre, dictature des ouvriers et des paysans ; 2° la question agraire ; 3° le décret sur la répartition des terres ; 4° le décret sur la paix. 287 agitateurs ou propagateurs sortirent de ce cours.

Dès janvier 1917, les cours sont, comme dans l'Université Sverdlov, portés à un mois. Le programme comprit les points suivants : 1° aperçu du développement de l'humanité jusqu'au capitalisme et de là jusqu'au communisme ; 2° histoire du mouvement révolutionnaire en Russie et dans les pays occidentaux ; 3° histoire du parti, son programme ; 4° qu'est-ce que la République des Soviets ? Les Soviets en 1905 et en 1917 jusqu'à octobre. Leur importance après la révolution d'octobre. Comment ont-ils organisé le pouvoir du prolétariat ouvrier et paysan ? Le système électoral des Soviets. Les diverses organisations du Gouvernement des Soviets à l'extérieur ; 5° la tâche économique de la Russie des Soviets : la nationalisation de l'industrie, du commerce et des banques. Le contrôle ouvrier ; 6° l'armée rouge, sa mission. En quoi elle se différencie des armées bourgeoises ; 7° la question agraire. Notre politique agraire. Organisation des communes rurales ; 8° l'Eglise et l'Etat. Séparation de l'Eglise et de l'Etat ainsi que de l'Eglise et de l'école ; 9° qu'est-ce que l'Internationale ; 10° la situation actuelle.

Le troisième cours s'ouvrit vers le milieu de l'année 1919 avec un programme de trois mois. On avait créé sept sections principales : 1re section, enseignement général, que suivent tous les élèves, où les matières sont ainsi réparties : littérature russe, 12 leçons ; histoire de la religion et de l'Eglise en Russie, 4 ; histoire des mouvements sociaux en Europe, 20 ; histoire de la Révolution française, 15 ; histoire du matérialisme, 26 ; législation sociale, 25 ; histoire naturelle, 26 ; biologie, 18 ; physique et chimie, 10 ; art et histoire du théâtre, 14 ; en outre, des conférences étaient faites sur l'histoire et la psychologie de l'esclavage, la question agraire, la politique industrielle, le mouvement politique en Allemagne, etc.

2e section, instruction criminelle : 24 conférences sur la technique des recherches criminelles, [illegible] sur le droit criminel, 10 sur la médecine légale, 10 sur l'utilisation des chiens de police, 40 sur la gymnastique, 5 sur l'autoprotection.

3e section, agriculture : 20 conférences sur la question agraire et l'agronomie, 92 sur la culture des légumes, 20 sur l'élevage du bétail et l'industrie laitière, 4 sur l'élevage des chèvres, 15 sur les prairies, 14 sur l'irrigation, 6 sur les maladies des plantes et les plantes nuisibles, 4 sur la pêche, 10 sur la lutte contre l'incendie dans les campagnes, 16 sur la culture générale du sol, 37 sur les fourrages, 12 sur les machines agricoles, 12 sur l'anatomie et la physiologie des animaux domestiques, 20 sur l'organisation de l'agriculture, 2 sur la médecine vétérinaire, 2 sur les installations frigorifiques, 2 sur l'élevage du cheval. Après trois mois de cours, les élèves étaient envoyés dans les régions agricoles pour y accomplir pendant une égale période des travaux pratiques sous la direction d'instructeurs communistes.

4e section, questions administratives : 6 conférences sur la Russie des Soviets, 20 sur le Commissariat des Finances, 8 sur le Commissariat de l'Hygiène, 6 sur le Commissariat pour l'éducation du peuple, 4 sur le Commissariat pour la prévoyance sociale, 3 sur les coopératives, 1 sur le mouvement syndical, 2 sur le Commissariat au ravitaillement, 2 sur le service des prisons, 2 sur le Conseil économique, 3 sur le Commissariat du Travail, 4 sur la section administrative du Soviet de Pétrograd, 4 sur les tribunaux populaires, 2 sur le Commissariat à la Justice, 2 sur l'inspection du travail. Ces élèves sont divisés suivant leurs préférences en un certain nombre de sections spécialisées dans l'étude de telle ou telle branche administrative et accomplissent des stages dans les Commissariats correspondants.

5e section, urbanisme : 17 conférences sur l'étude générale de l'organisation communale ; 5, sur l'art : conditions générales de la vie ; 4 sur la canalisation et l'approvisionnement en eau, 4 sur la désinfection, 3 sur l'organisation économique du travail, 4 sur l'avenir économique de Pétrograd, 1 sur la population de Pétrograd et les diverses professions.

6e section, étude de l'histoire du parti : 3 conférences sur l'Internationale, 5 sur l'histoire du parti communiste russe, 5 sur la Constitution des Soviets, 2 sur la presse politique, 5 sur le développement du parti, 5 sur le programme du parti, 2 sur le travail illégal.

7e section, milices des Soviets : cette section est ouverte aux hommes et aux femmes. On y fait des conférences sur la Constitution des Soviets, l'organisation des milices de police, ses divers procédés, le droit criminel. Des stages pratiques précèdent l'incorporation des stagiaires dans les milices de Pétrograd.

Plus encore que le programme de l'Université Sverdlov, le plan d'études de l'Université Sinowjew montre quelle orientation démagogique était donnée à ces cours. Quelle était d'autre part la valeur de cet enseignement ? Médiocre, semble-t-il, du point de vue pédagogique, car d'une part l'ensemble des matières inscrites au programme constitue une vraie « salade russe » qui se retrouve dans la répartition des horaires affectés à chaque matière. L'arbitraire s'y joint à une insuffisance complète, surtout pour des élèves dont le niveau intellectuel était, au début surtout, plus que quelconque. Pendant longtemps on refusa d'y admettre les jeunes gens ayant une culture secondaire, le Gouvernement des Soviets entendant n'y former que des créatures entièrement dévouées à sa cause et redoutant qu'avec des éléments plus instruits ne se formât et ne se développât un esprit critique dangereux.

D'ailleurs, les cours ne pouvaient nullement se com-

parer à ceux des Universités ordinaires. Le professeur y était plutôt le président d'une réunion politique qu'un conseiller pédagogique ; les cours étaient souvent de longues discussions sur un sujet déterminé. On apprenait aux jeunes gens à parler en public, on les initiait au rôle d'agitateurs, on leur enseignait la façon dont un agitateur devait intervenir suivant les milieux (fabrique, usine, village, milieu ouvrier ou paysan, femmes, enfants ou jeunes gens, armée rouge). Pour cela, une Commission d'études choisissait un sujet quelconque. Tout le monde s'y préparait. Un des étudiants développait le sujet devant une masse paysanne fictive. Un deuxième, désigné pour représenter le milieu ouvrier, lui répondait. Un troisième soulevait le point de vue féministe. Finalement, le professeur faisait la critique de la forme du discours, de l'attitude de l'orateur. Ses camarades étaient autorisés eux aussi à faire entendre leur avis. Plus tard on organisait des réunions de tous les élèves de l'école, suivant la même méthode : développement d'un sujet suivi de discussion.

A la fin de leur séjour, les candidats agitateurs étaient délégués dans des réunions publiques, attachés à des chefs politiques en tournée de propagande et, suivant leurs dispositions et leur valeur, chargés de missions dont l'exécution était entièrement laissée à leur initiative. Sur ces points on est obligé de reconnaître que ces Universités rendirent les plus éminents services au bolchevisme. Elles formèrent cette pépinière d'agents qui inlassablement parcoururent villes et campagnes pour y travailler la masse et la gagner à la cause du communisme. Ceux qui assistèrent à cette campagne de propagande ne peuvent s'empêcher de souligner l'ardeur, la patience, l'obstination avec laquelle ces jeunes agitateurs développaient devant les masses paysannes les thèmes, les sujets les plus absurdes, les plus utopiques. Et ils comprennent que devant la sincérité apparente de leur conviction, la savante adaptation de leur style au niveau de leur public, l'expression de leurs gestes, ils aient pu attirer à eux et au communisme la masse, plus que partout ailleurs naïve, des usines et de certaines campagnes russes, l'ensemble de ces dernières restant malgré tout toujours fermé au bolchevisme intégral.

IX

Perspectives d'avenir.

Quel est le bilan de ces neuf années d'innovations et d'expériences ? Alors que l'école d'autrefois formait une minorité dont la haute culture nous étonnait souvent, l'école bolchevique a ouvert plus largement les portes de l'école, mais pour n'y professer que superficiellement et d'une façon imparfaite les sciences qui sont à la base de l'éducation et accorder toute son attention au côté politique des programmes. Féodoroff montre, dans l'ouvrage que nous avons déjà cité, que, en 1920, dans la Russie du Centre, 86 pour 100 des enfants de douze à seize ans (et qui, par conséquent, avaient acquis leurs connaissances sous le régime tzariste) savaient lire et écrire. Parmi les enfants de huit à dix ans, c'est-à-dire ceux qui avaient fréquenté les écoles bolcheviques, il n'y en avait que 55 pour 100, soit 31,5 pour 100 de moins.

1920, c'était la période terrible de la Révolution, la période où les enfants, affamés, songeaient sans doute peu à l'école. Bien des progrès ont été accomplis depuis, et l'écart entre les résultats des deux écoles a incontestablement diminué ; mais cela tient bien plus au retour en arrière — qui permet maintenant de sélectionner au moins partiellement la jeunesse des écoles et en particulier celle qui se destine à l'enseignement supérieur — qu'à la valeur des méthodes bolcheviques et surtout à celle des élèves communistes imposés jusqu'alors dans tous les établissements au détriment des autres. La *Pravda* du 16 mars 1926 publie à ce sujet une statistique édifiante : Succès des membres du parti : 54,8 pour 100 ; succès des jeunesses communistes : 65,1 pour 100 ; succès des sans-parti : 69 pour 100. — Ont dû redoubler leurs classes : communistes : 32,6 pour 100 ; jeunesses communistes, 22,2 pour 100 ; sans-parti : 18,8 pour 100.

Comment expliquer ce demi-échec ? En grande partie par l'orientation essentiellement démagogique des réformes. On a voulu imposer des programmes créés d'après les théories pédagogiques les plus modernes et les plus hardies, et cela dans une période de misère tragique et d'appauvrissement intellectuel et moral extrême. Alors que le *Narkompross* eût dû consacrer aux établissements d'enseignement proprement dits des sommes considérables, il a gaspillé des millions pour des écoles de propagande ou des établissements dont le caractère provisoire s'est si bien affirmé qu'à l'heure actuelle elles sont ou disparues ou appelées à disparaître. Alors que la mise en application de ces programmes eût exigé le concours indispensable d'un corps professoral hautement compétent du point de vue pédagogique et scientifique, on a détruit et persécuté celui qui existait pour le remplacer par des éléments plus jeunes et non encore formés, ou par la lourde organisation des professeurs rouges, qui n'ont su — ou plutôt pu — qu'enseigner aux étudiants la culture politique soviétique.

Bien des parents d'enfants des villes et des campagnes s'étaient plaints déjà qu'on leur renvoyât leurs enfants l'esprit lourd de connaissances politiques, mais sachant à peine lire, écrire et compter. Plus récemment, des voix officielles se sont élevées nombreuses contre les programmes, dont l'étendue était hors de proportion avec les efforts dont les élèves étaient capables. Déjà, il y a un an, le commissaire à l'hygiène publique, professeur Semaschko, avait donné l'alarme et insisté pour que l'on réglementât les occupations scolaires et surtout les occupations extrascolaires qui, dans certaines écoles, absorbaient exagérément les enfants. Aujourd'hui, c'est Ryk[ov] qui vient s'élever contre ce fatras de matières qu[e] l'on entend inculquer à la jeunesse russe. C'est [le] vieux Kalenine qui, au dernier Congrès des recteurs et des « *Dekans* » des Universités russes, se plaint [à] ces professeurs qu'ils ont trop fatigué son fils en surchargeant son esprit de trop de matériaux inutiles. Il leur reproche sévèrement d'accorder trop peu d'attention aux spécialités scientifiques « pour consacrer beaucoup trop de temps aux sciences sociales ». [Et] les recteurs d'applaudir unanimement à ces reproches qui s'adressaient par ricochet bien plus aux dirigeants soviétiques qu'à eux-mêmes : on sait, en effet, que, sous le nom de « sciences sociales », on entend l'enseignement de la doctrine marxiste et communiste. Kalenine alla même plus loin en traitant de « non-sens » l'Institut des professeurs rouges : « On [ne] peut pas, dit-il, créer artificiellement un corps professoral, pas plus qu'un établissement où les enfants seraient déjà tout formés. Il faut les chercher, [les] savants, comme des pierres précieuses. »

Emu de ces critiques, Lunatcharski y répond longuement dans un récent numéro des *Isvestia* (1). [Son] plaidoyer pourrait être un réquisitoire. « Tout ce que les Soviets ont voulu édifier, écrit-il, a rencontré une certaine opposition naturelle et dans la pauvreté du pays, dans son manque de développement intellectuel, dans les préjugés des anciens spécialistes

(1) *Isvestia*, 7. 7. 26.

ans l'inexpérience des nouveaux. [...] Quand on rête l'oreille à ce qui se dit sur l'école, on entend oujours le même refrain : Que viennent-ils encore 'imaginer ? Pourquoi ne pas aborder la question lus naturellement ? A quoi bon compliquer quand out allait si bien tout doucement autrefois ? Ces n-dit constituent un courant d'opinion, obstacle noueau qui vient s'ajouter aux anciens, dans notre tâche 'édifier à la place de l'école bourgeoise une école rolétaire communiste ; c'est pourquoi de nombreux ailieux sont prêts à acclamer avec une certaine joie, ne certaine satisfaction de vengeance aussi peut-être, out ce qui peut être interprété comme une retraite es « inventeurs et des théoriciens ». [...]

» Sans doute, dans la pénible construction de os théories nouvelles et la mise en pratique encore lus ardue de notre nouvelle pédagogie, n'ayant ni rédécesseurs ni modèles expérimentaux sur qui nous ppuyer, nous avons pu commettre des erreurs isoées ; mais ce ne peuvent être que des inexactitudes le détail dans la réalisation de vastes problèmes, et on ne saurait les interpréter comme des contradictions ou des hésitations de notre méthode directive généale. [...]

» D'où viennent ces bruits annonciateurs de couants nouveaux ? Ils viennent de la cause indiquée ustement par le camarade Rykoff : les fonctionnaires le « *Gous* » ont déjà remarqué que sous leur forme ictuelle les programmes sont beaucoup plus compliqués qu'ils ne devraient être : il faut diminuer le nombre des matières. [...]

» Mais donner des programmes n'est pas tout : il faut aussi savoir les appliquer. Le maître expérimenté trouvera dans les nôtres un instrument de travail beaucoup plus puissant que celui que pouvaient offrir les anciens programmes. Il obtiendra plus vite les mêmes résultats et donnera en outre une instruction beaucoup plus large et plus pratique à ses élèves. Il rendra l'école véritablement vivante, pénétrée d'esprit pratique [...] Seulement, tout ceci doit s'apprendre : cette méthode complexe, entre des mains inexpérimentées, conduit à la confusion. Les maîtres s'embrouillent souvent : les uns, voulant réaliser pleinement le programme, manquent d'équilibre et ne savent pas mettre en harmonie l'enseignement des matières nouvelles avec celui des sciences techniques. Résultat : les enfants sont en retard au point de vue instruction générale, d'où mécontentement des parents, surtout dans ces milieux ouvriers et paysans. Dans d'autres cas, le maître, sentant ce retard, sépare ces connaissances techniques du « complex » et revient en majeure partie aux anciennes méthodes d'enseignement, ce que nous devons également désapprouver. [...]

» Comme auparavant, nous continuerons à exiger du corps enseignant un travail sérieux au point de vue de ses efforts méthodiques, afin de l'amener au niveau des exigences du nouveau programme. Mais, en allégeant les programmes, nous nous efforcerons de les lui rendre plus abordables ; les marches de l'escalier qui mènent à notre but devront être moins hautes, plus rapprochées, et le maître devra pouvoir s'appuyer sur une rampe commode qui lui servira de directive méthodique constante. [...]

» Au point de vue administratif, les organismes régionaux de l'instruction publique demandent que nous leur fassions confiance : nous irons à la rencontre de leur désir en leur laissant toute liberté d'action. [...]

» On nous reproche aussi de battre en retraite dans le domaine de l'enseignement supérieur. Jusqu'à présent, nous avions exigé que l'on travaillât suivant la méthode des laboratoires et des « séminaires » ; mais souvent le manque de crédits rendait la chose impossible. [...] Dans cette voie, nous ne sommes parvenus à réaliser que la moitié de ce qu'il aurait fallu. Mais nous ne sommes point arrêtés à un point mort. Nous en sommes à la fin d'une étape. Toutefois, nous n'avons point l'intention de reviser constamment les plans scolaires, de déranger les professeurs et les étudiants : nous nous arrêterons à cette étape et y demeurerons pendant cinq ans. Pendant ce temps, la vie aura évolué et nous pourrons nous attaquer à l'étape suivante. [...] Parmi mes collègues, on entend s'élever des opinions contradictoires. Les uns, auxquels les premiers plans sont particulièrement chers, ont senti que nous abandonnions une partie de nos positions ; dans leur emportement, ils ont été jusqu'à prononcer le mot de « capitulation ». D'autres, représentants de certaines organisations, orientés vers les milieux conservateurs, ont exprimé le regret que nous continuions à persister dans nos innovations et déploré que nous ne nous soyons pas suffisamment rapprochés du type des écoles supérieures antérieures à la révolution. [...] »

Lunatcharski conclut en disant que le *Narkompross* ne recule pas, qu'il apprend à connaître les milieux dans lesquels il doit travailler et étudier chaque jour davantage les problèmes qu'il est chargé de solutionner. « Il n'y a pas de nouveau courant, mais simplement une revision, il n'y a, comme le dit justement Pokrovski, dans une lettre à la *Pravda*, qu'une réalisation plus nette, plus pratique, plus étudiée, de nos buts fondamentaux communistes et pédagogiques. »

Que conclure ? L'heure de la délivrance a-t-elle sonné pour l'école russe ? Il est peut-être trop tôt encore d'en parler. Mais le Commissariat de l'Instruction publique marque incontestablement sinon un recul, du moins un temps d'arrêt. On semble bien être arrivé à la fin d'un cycle d'évolution en matière d'enseignement dans l'U. R. S. S. Renonçant à ses innovations et à ses expériences dangereuses, le *Narkompross* va de plus en plus se décharger de ses responsabilités pédagogiques entre les mains du corps enseignant, lui laissant toute initiative quant à l'interprétation et à la réalisation des programmes. Ce qui ne veut pas dire qu'un jour prochain tout aura disparu des méthodes actuelles. Loin de là. L'école russe d'aujourd'hui, en plus du fait qu'elle est appelée à s'étendre à toutes les couches sociales, a incontestablement une orientation plus vivante, plus active que celle d'autrefois. Elle vise surtout à une formation pratique et peut doter le pays, très en retard avant la guerre, d'une génération entreprenante, initiée aux termes propres de la science et de la technique moderne. Les conseils des professeurs vont pouvoir extraire de ces programmes jusqu'ici si complexes ce qu'il peut y avoir d'utile et de sain pour continuer l'œuvre d'émancipation scientifique et intellectuelle du peuple russe. Et il y aura certes dans leurs avis ce plan, cette méthode qui manquait au *Narkompross*. Ils sauront y introduire les matières d'enseignement général qui y manquaient et y réduire à une juste proportion, en attendant qu'elles en disparaissent complètement, toutes ces sciences nées du communisme et qui, en ruinant l'âme de l'enfant, laissaient son cerveau vide des connaissances indispensables. En matière d'enseignement, comme en matière de politique, l'ère du bolchevisme intégral est close. Une période nouvelle va s'ouvrir qui stabilisera les tendances nouvelles de la jeune génération russe. Dans quel sens ? C'est là le secret de l'école russe de demain.

A.-H. Marsol.

ANNEXES : I. — L' « Analphabétisme » en Russie.

EN 1920, SUR 1 000 HABITANTS SAVAIENT LIRE :

AGE	POPULATION RURALE — RUSSIE D'EUROPE — Terres Noires.	POPULATION RURALE — RUSSIE D'EUROPE — Régions autres que les Terres Noires.	POPULATION RURALE — Provinces du Sud-Est.	POPULATION RURALE — Sibérie.	POPULATION RURALE — Ukraine.	POPULATION RURALE — Proportion totale.	POPULATION URBAINE — RUSSIE D'EUROPE — Terres Noires.	POPULATION URBAINE — RUSSIE D'EUROPE — Régions autres que les Terres Noires.	POPULATION URBAINE — Provinces du Sud-Est.	POPULATION URBAINE — Sibérie.	POPULATION URBAINE — Ukraine.	POPULATION URBAINE — Proportion totale.
I — HOMMES												
1. — 5 à 7 ans	8	15	5	4	9	10	29	50	34	23	109	49
2. — 8 à 15 ans	427	658	337	325	339	494	715	815	653	657	670	745
3. — 16 à 17 ans	623	829	595	436	612	688	880	948	854	832	849	904
4. — 18 à 24 ans	649	815	613	511	632	692	884	942	876	822	873	908
5. — 25 à 29 ans	666	789	627	514	690	697	886	941	874	833	871	908
6. — 30 à 39 ans	597	728	580	479	652	645	836	916	838	816	850	877
7. — 40 à 49 ans	459	584	488	346	461	507	791	854	738	713	780	813
8. — 50 à 59 ans	319	437	372	235	313	369	626	764	632	569	733	707
9. — au-dessus de 60 ans	131	278	247	138	197	219	454	636	459	385	597	546
10. — au-dessus de 65 ans	397	549	383	330	428	451	698	797	671	658	717	743
II — FEMMES												
1. — 5 à 7 ans	5	11	4	2	6	7	29	51	36	24	98	48
2. — 8 à 15 ans	304	498	259	199	209	364	695	806	642	630	645	731
3. — 16 à 17 ans	356	572	388	281	314	430	817	911	808	786	779	854
4. — 18 à 24 ans	306	465	338	227	273	369	757	868	713	700	778	809
5. — 25 à 29 ans	242	380	264	161	209	296	666	779	646	593	697	722
6. — 30 à 39 ans	151	261	177	100	126	195	551	671	524	488	598	614
7. — 40 à 49 ans	83	154	91	50	67	113	427	570	395	372	508	506
8. — 50 à 59 ans	54	95	53	32	42	71	331	409	312	263	436	412
9. — au-dessus de 60 ans	35	53	31	19	33	42	203	332	198	160	334	278
10. — au-dessus de 65 ans	188	296	195	129	141	229	534	652	513	486	581	594
III — TOTAL POUR LES DEUX SEXES												
1° de 5 à 17 ans	288	450	246	210	233	338	567	659	534	514	561	603
2° de 18 à 39 ans	365	496	321	315	404	425	751	844	722	705	762	791
3° au-dessus de 40 ans	186	252	213	145	195	215	473	609	464	442	569	550
4° au-dessus de 45 ans	281	403	250	227	284	326	608	716	584	571	641	661

II. — L'enseignement professionnel en Russie à la veille de la Révolution.

ORDRES D'ENSEIGNEMENT	AUTORITÉS ORGANISATRICES OU NATURE DES ÉTUDES	NOMBRE D'ÉCOLES	NOMBRE D'ÉLÈVES
I. — Ecoles professionnelles et techniques primaires de tout genre.	Ministère de l'Instruction publique	227	17 128
	Ministère du Commerce et de l'Industrie	142	14 326
	Ministère de l'Agriculture	314	12 301
	Autres ministères	65	8 100
	Cours spéciaux de métiers dans les écoles urbaines normales		10 000
	TOTAL	748	61 855
II. — Ecoles professionnelles secondaires.	Ministère de l'Instruction publique	173	26 530
	Ministère du Commerce et de l'Industrie	218	36 919
	Ministère de l'Agriculture	18	3 430
	TOTAL	409	66 879
III. — Ecoles supérieures.	Humanités	22	43 580
	Médecine	2 + 7 facultés universitaires	9 522
	Technique industrielle	12	21 500
	Agriculture	14	7 840
	TOTAL	57	82 492
NOMBRE TOTAL D'INSTITUTIONS ET D'ÉLÈVES		1 214	211 226

III. — Le système d'enseignement professionnel en vigueur en Russie depuis 1921 (1).

ORDRE D'ENSEIGNEMENT	COURS ET ÉCOLES	AGE D'ADMISSION	CONDITIONS D'ADMISSION	CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCOLE				NOMBRE D'ANNÉES NÉCESSAIRES POUR OBTENIR CHAQUE QUALIFICATION
				Horaire des cours.	Durée du cours et nombre de cycles.	Durée de chaque cycle.	Qualification donnée par chaque cycle.	
Lutte contre l'« Analphabétisme technique ».	Cours obligatoire d'apprentissage pour les ouvriers dépourvus de toute formation technique.	18 à 40 ans.	—	Le jour et le soir.	—	—	Connaissances techniques.	—
Enseignement primaire.	Ecoles professionnelles techniques pour adolescents.	14-16 ans.	Fréquentation de l'école unifiée de travail (1er degré).	Le jour et le soir.	4 ans (2 cycles).	3 ans. 1 an.	Ouvrier qualifié. Maître ouvrier.	5+3=8 5+3+1=9
	Ecoles d'apprentissage industriel pour adolescents *(fabzawitch)*.	14 ans.	—	Le jour et le soir.	4 ans.	—	Id. Id.	5+4=9
	Cours professionnels techniques pour adultes.	16 ans.	Fréquentation de l'école unifiée de travail (1er degré).	Le soir.	De 6 mois à 2 ans (4 cycles).	6 mois. 6 mois. 6 mois. 6 mois.	Contremaître. Monteur. Mécanicien. Maître ouvrier.	5+1=6 5+1+1=7
Enseignement secondaire.	Cours techniques de jour (1re année, enseignement technique général).	16 ans.	2 classes de l'école unifiée de travail du 2e degré).	—	4 ans (2 cycles).	3 ans. 1 an.	Maître ouvrier. Ingénieur spécialisé (après des travaux pratiques).	5+2+3=10 5+2+3+1=11 + stage pratique
	Cours techniques du soir (1re année, enseignement technique général).	16 ans.	Ecole unifiée de travail 1er degré (2 ans d'activité à l'usine donnent le droit de débuter en 3e année).	Le soir.	6 ans (4 cycles).	1 an. 1 an. 2 ans. 2 ans.	Lettré professionnel, contremaître monteur. Mécanicien, maître ouvrier. Technicien. Ingénieur spécialisé.	5+1=6 5+1+1=7 5+1+1+2=9 5+1+1+2+2=11
Enseignement supérieur.	Ecole technique supérieure (E. T. S.)	18 ans.	Ecole unifiée de travail (2e degré).	Le jour.	3 ans.	—	Ingénieur administrateur.	5+4+3=12
	Cours techniques supérieurs.	—	Cours complet technique du jour ou du soir.	Le jour ou le soir.	1 an.	—	Ingénieur administrateur.	11+1=12
	Instituts d'études scientifiques.	—	Cours complet de l'Ecole technique supérieure.	Le jour et le soir.	—	—	« Ingénieur savant ».	12
Enseignement complémentaire.	Facultés ouvrières rattachées aux E. T. S, ou autonomes.	18 ans.	Ecole unifiée de travail (1er degré).	Le jour et le soir.	—	—	Admissibilité à l'école technique supérieure.	5

(1) Publié par B. A. Nikolsky, *Revue internationale du Travail*, sept. 1925.

IV. — Les écoles et la fréquentation scolaire dans l'U. R. S. S. au 1er janvier 1926 d'après les données statistiques du Commissariat à l'Instruction publique.

I — ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

TYPES D'ÉCOLES	Nombre d'écoles.	« Travailleurs scolaires. »	Écoliers.	% des filles.
Ecoles du 1er degré (4 années d'études)	71 245	149 621	5 213 231	33,8
Ecoles de 7 années	16 935	57 814	1 890 056	35,8
Ecoles de 9 années (1)	817	7 673	401 454	52,5
Ecoles du 2e degré	1 466	16 674	317 842	55,1
Colonies scolaires	348	2 121	30 816	47,2
Jardins d'enfants	1 208	3 527	58 420	53,0
Maison d'éducation pour enfants normaux	4 397	24 634	354 008	49
Maison d'éducation pour enfants anormaux	260	2 026	13 836	32
Ecoles annexes pour anormaux	200	1 571	10 413	34,1
Centres d'éducation de l'Assistance publique (Enfants trouvés, réfugiés)	375	2 119	27 535	41,0

II — ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTABLISSEMENTS	Nombre de « Vuz » (2).	Étudiants.
Universités	23	69 899
Autres établissements supérieurs d'enseignement général	10	2 750
Ecoles de médecins et vétérinaires	24	26 078
Instituts pédagogiques	47	24 490
Instituts agronomiques	22	20 877
Instituts techniques	72	43 956
Ecoles supérieures industrielles	9	10 497
Ecoles musicales et artistiques	20	9 978
TOTAL	183	208 525

III — ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

NATURE DES ÉTABLISSEMENTS	Nombre.	Nombre de professeurs.	ÉTUDIANTS		
			Hommes.	Femmes.	Total.
Supérieurs	195	19 560	132 010	82 811	214 821
Secondaires	857	17 244	90 763	57 018	147 781
Primaires ou assimilés	3 204	29 806	171 806	94 148	265 954
TOTAL	4 256	66 610	394 579	233 977	628 556

(1) Les écoles de 9 années sont des établissements dans lesquels se trouvent encore réunis l'enseignement primaire (4 années) et l'enseignement secondaire (5 années). Ce sont des établissements de transition qui se ferment. Ne subsisteront que les écoles de 7 années. A la fin de la 7e année, les élèves pourront suivre deux années de cours spéciaux, sorte de cours complémentaires à orientation professionnelle (coopératives, urbanisme, etc.).

(2) *Vyschie outschebnye zavedenia :* Etablissements d'enseignement supérieur.

Le premier tableau annexe a été rédigé d'après le Jahrbuch für Politik-Wirtschaft und Arbeiterbewegung, *1922-23, p. 448, Carl Hoym-Nachf. Louis Cahnbley, Hambourg. Le second tableau a été publié pa* B. A. NIKOLSKY, Revue internationale du Travail, *sept. 1925.*

LIVRES REÇUS

La Chanson du petit frère, par V. DAMADE. — Prix : o fr. 60 ; port : o fr. 15. Editions musicales du *Noël*, n° 200. Bonne Presse.

Tu es Petrus, par FABRE. — Prix : o fr. 60 ; port : o fr. 15. Editions du *Noël*, n° 202. Bonne Presse.

Le saint Rosaire, par le R. P. VINCENT MERCIER. — Un vol. 12 × 9 cm. de 104 pages. Prix : 1 fr. 50 ; port : o fr. 25. Bonne Presse.

Croquis entomologiques avec dessins, par C. H. LABONNEFON. — Un vol. 25 × 17 cm. de 120 pages. Prix : 5 francs ; port : o fr. 65. Bonne Presse.

Cinquante années de laïcité, par J.-M. BOURCARET. — Un brochure 17 × 10 cm. de 64 pages. Prix : 1 fr. 5c port : o fr. 25. Bonne Presse.

Les saints Anges, par le chan. EUGÈNE DUPLESSY. — U vol. 18 × 10 cm. de 72 pages. Prix : o fr. 75 ; port o fr. 25. Bonne Presse.

Les objections contre la Bible, par le chan. EUGÈ DUPLESSY. — Un vol. 18 × 10 cm. de 77 pages. Prix o fr. 75 ; port : o fr. 25. Bonne Presse.

La chute de l'homme, par le chan. EUGÈNE DUPLESSY. — Une brochure 18 × 10 cm. de 94 pages. Prix : o fr. 75 port : o fr. 25. Bonne Presse.

L'Incarnation, par le chan. EUGÈNE DUPLESSY. — U brochure 18 × 10 cm. de 72 pages. Prix : o fr. 7 port : o fr. 25. Bonne Presse.

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse » (Ste Anme), 5, rue Bayard, Paris-8e. — *Le gérant :* A. FAIGLE.